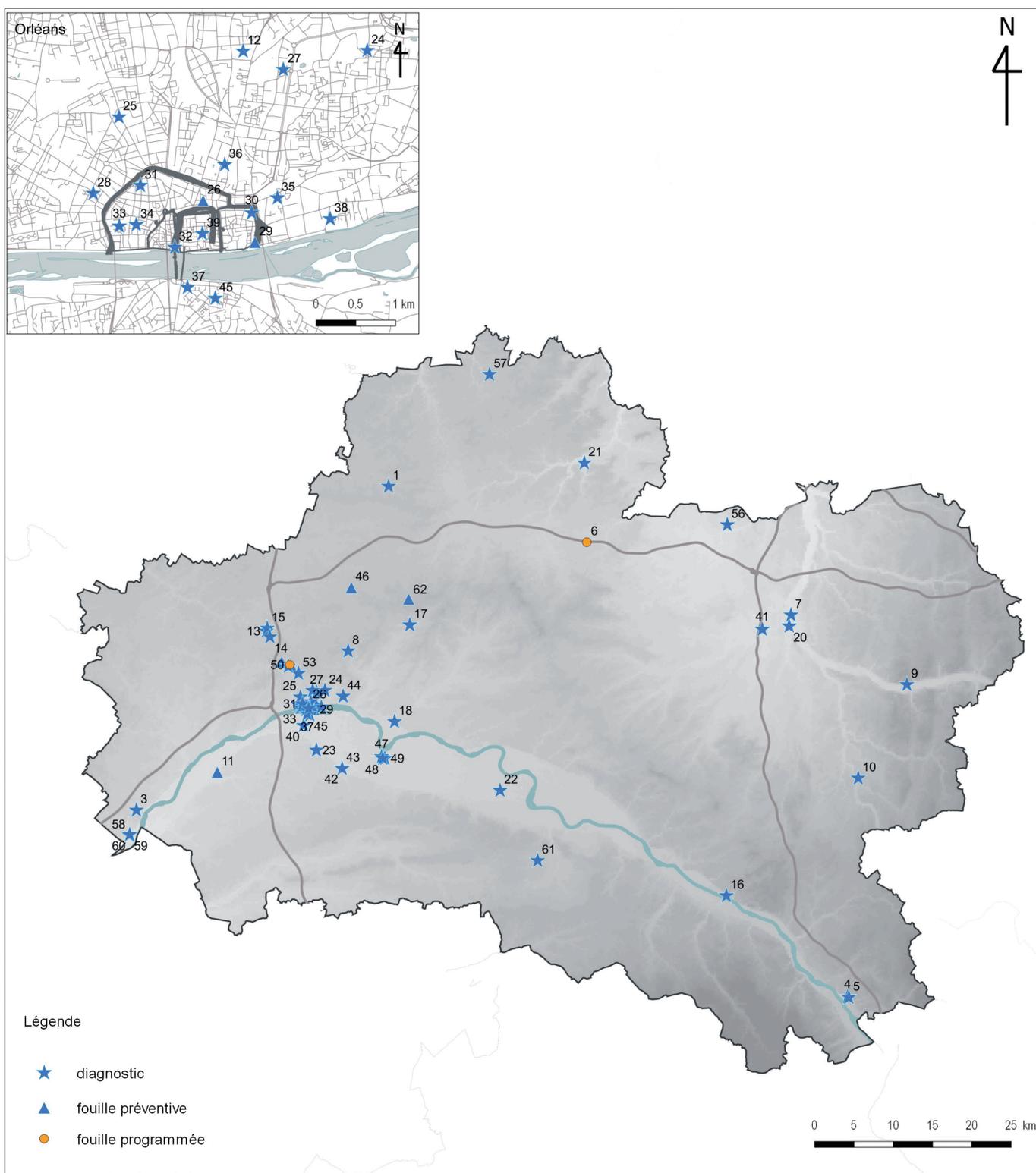


Tableau général des opérations autorisées

N° de site	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Type d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
45	Prospection aérienne, cantons de Bellegarde et Beaune	Dominique Chesnoy (BEN)	PRD		0611379	
45 025 023	Bazoches-les-Gallerandes déviation de la RD 927	Karine Payet-Gay (COL)	OPD	NEO MA	0611397	1
45 028 003	Beaugency, église Notre-Dame	Carole Lallet (INRAP)	OPD	MA	0611104	2
45 028 043	Beaugency, rue de l'Orme et rue du Four à Chaux	Jean-Philippe Gay (INRAP)	OPD		0611422	3
45 040 042	Bonny-sur-Loire, giratoire RD 2007	Aurélien Hamel (COL)	OPD	MOD	0610775	4
45 040 043	Bonny-sur-Loire Les Evats	Aurélien Hamel (COL)	OPD	MOD	0611258	5
45 050 006	Boynes et Bâtilly-en-Gâtinais, Le Haut-des-Bordes, les Perrières	Stephan Fichtl (SUP)	FP	FER	0611076	6
45 068 004	Chalette-sur-Loing Place Jean Jaurès	Aurélien Hamel (COL)	OPD	MOD CON	0611398	7
45 072 015	Chanteau, route Marigny	Laurent Fournier (INRAP)	OPD	MOD	0611029	8
45 083 028	Château-Renard, 34 rue Paul- Doumer	Carole Lallet (INRAP)	OPD	MOD	0611320	9 NR
45 085 015	Châtillon-Coligny, rue de la Distillerie, rue Eugène Lemaire	Marjolaine de Muylder (INRAP)	OPD	CON	0611030	10
45 095 030	Chilleurs-aux-Bois, La Rouche et Les Tirelles	Laurent fournier (Inrap)	SP	FER GAL MA	067508	62
45 098 050	Cléry-Saint-André, les Hauts-Bergerets	Antoine David (PRIV)	SP	BRO	0610116	11
45 147 017	Fleury-les-Aubrais, rue Marcelin Berthelot	Eric Champault (INRAP)	OPD		0611418	12
45 153	Renouvellement des constructions religieuses et élite carolingienne	Christian Sapin (CNRS)	PRT	MA	0611384	
45 154 054	Gidy, rue du Château	Mathilde Noël (INRAP)	OPD	MA	0610912	13
45 154 055	Gidy, Coulvieux Ouest	Laure de Souris (COL)	OPD	FER	0611352	14
45 154 056	Gidy rue du Stade	Laure de Souris (COL)	OPD	BRO MA	0611375	15
45 155 019	Gien, place de la Victoire	Pascal Joyeux (INRAP)	OPD	MOD CON	0611209	16
45 188 035	Loury, rue de la Forge	Marie-France Creusillet (INRAP)	OPD		0611318	17
45 194 014	Mardié, Église Saint-Martin, place Jean Zay	Carole LALLET (INRAP)	OPD	MA	0610773	18
45 204 025	Mézières-lez-Cléry, Chemin de Ecoles	Sandrine Deschamps (INRAP)	OPD	FER	0611259	19
45 208 005	Montargis, Le Château, mur nord des jardins Renaissances	Nicolas Holzem (INRAP)	OPD	MOD	0610816	20
45 225 012	La Neuville-sur-Essonne, 153 Grande Rue	Mélinda Bizri (COL)	OPD	MA	0611198	21
45 226 020	Neuvy-en-Sullias, Bouan, Climat du Cornet	Mathilde Noël (INRAP)	OPD	MA	0611332	22
45 232 018	Olivet, 2178, rue de la Source	Florent Mercey (INRAP)	OPD		0611105	23 ON
45 234	Orléans, rue du Nécotin (lot 1)	Mathilde Noël (INRAP)	OPD		0611260	24 ON
45 234	Orléans, Caves Ville intra-muros	Clément Alix (COL)	PRT	MA MOD CON	0611120	
45 234 275	Orléans, 75 rue des Murlins	Emilie Roux (COL)	OPD		0611170	25
45 234 277	Orléans, chapelle Saint-Hubert	Clément Alix (COL)	SP	MA MOD	0611243	26
45 234 278	Orléans, rue du Poirier Rond	Jean-Philippe Gay (INRAP)	OPD		0610874	27
45 234 279	Orléans, 9 rue Basse-d'Ingré et 12 rue Emile-Biscara	Carole Lallet (INRAP)	OPD		0610910	28
45 234 281	Orléans, la Motte Sanguin, Quai du Fort Alleaume	Céline Aunay (COL)	SP	GAL MA MOD	0611317	29

Tableau général des opérations autorisées

N° de site	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Type d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
45 234 282	Orléans, lycée Saint-Euverte, 28 rue de l'Etelon	Julien Courtois (COL)	OPD	GAL	0610833	30
45 234 283	Orléans, 20 rue du Pot de Fer	Julien Courtois (COL)	OPD	MOD	0611333	31 ON
45 234 284	Orléans, place Châtelet et rue des Hotelleries Sainte-Catherine	Emilie Roux (COL)	OPD		0611307	32 NR
45 234 285	Orléans, Hôpital Porte-Madeleine	Emilie Roux (COL)	OPD	MA MOD	0611293	33
45 234 286	Orléans, rue des Carmes	Sébastien Jesset (COL)	OPD	GAL MA	0611292	34
45 234 287	Orléans, 24 rue Saint Marc	Mathilde Noël (INRAP)	OPD		0610888	35 ON
45 234 288	Orléans, 59 rue du faubourg Saint-Vincent, rue Pierre 1er de Serbie	Mathilde Noël (INRAP)	OPD	MOD	0610959	36 ON
45 234 289	Orléans, 4 bis rue des Anguignis	Julien Courtois (COL)	OPD	GAL	069693	37
45 234 290	Orléans, 12 rue Jousselin, rue M. Berger	Julien Courtois (COL)	OPD		0611405	38
45 234 291	Orléans 181, rue de Bourgogne	Clément Alix (COL)	OPD	MA	0611451	39
45 234 294	Orléans, 102 route d'Olivet et rue des Oseraies	Sandrine Deschamps (INRAP)	OPD	FER	0611346	40
45 247 040	Pannes, Villemandeur, ZAC Arboria II Nord, Plateville Phases 1 et 2	Eric Frénée (INRAP)	OPD	BRO GAL MOD	068102	41
45 272 029	Saint-Cyr-en-Val, rue de l'Église	Mathilde Noël (INRAP)	OPD		0611196	42 ON
45 272 030	Saint-Cyr-en-Val, ZAC Centre-Bourg	Mathilde Noël (INRAP)	OPD	MA MOD CON	0611268	43
45 284 048	Saint-Jean-de-Braye, 46 avenue du Général Leclerc	Pascal Joyeux (INRAP)	OPD		0611399	44 ON
45 286 006	Saint-Jean-Le-Blanc, 5 et 7 rue de la Brèche	Johannes Musch (INRAP)	OPD	MES MOD	0611031	45
45 289 035	Saint-Lyé-la-Forêt, rue de l'Enfer	Antoine Mamie (PRIV)	SP	GAL	0610537	46 NR
45 300 071	Sandillon, ZAC Multisite, tranche F	Mathilde Noël (INRAP)	OPD	MA	069854	47
45 300 072	Sandillon, ZAC Multisite tranche B, Cailloux Pauvoir	Sandrine Deschamps (INRAP)	OPD	FER	069849	48
45 300 073	Sandillon, ZAC Multisite, tranche C	Eric Frénée (INRAP)	OPD	FER	069850	49
45 302	Saran, 265, 281, 283 et 309 rue du Bourg	Sébastien Jesset (COL)	FP	GAL MA	0611768	50
45 302 028	Saran ZA, La Motte Pétrée	Laurent Fournier (INRAP)	SP	GAL MA	0610554	51
45 302 037	Saran les Cents Arpents	Aurélien Hamel (COL)	OPD	GAL	0610439	52
45 302 043	Saran, 299 Route Nationale 20 (RD 2020)	Karine Payet-Gay (COL)	OPD		0611277	53 ON
45 302 044	Saran, rue de la Source Saint-Martin	Jérôme Bouillon (INRAP)	SP	MA	0611420	54
45 302 045	Saran, rue de la Médecinerie (lot A)	Carole Lallet (INRAP)	OPD		0611501	55 ON
45 302 046	Saran, rue de la Médecinerie (lot B)	Carole Lallet (INRAP)	OPD		0611502	55 ON
45 303 104	Sceaux-du-Gâtinais Le Préau (musée de site)	Jean-Michel Morin (COL)	OPD	GAL	0611328	56
45 310 022	Sermaises, ZI le Croc au Renard	Aurélien Hamel (COL)	OPD	CON	0611103	57 ON
45 317 020	Tavers, rue de Guignes	Laure de Souris (COL)	OPD	GAL	0611329	58
45 317 064	Tavers, rue de Guignes	Laure de Souris (COL)	OPD	GAL	0611355	59
45 317 065	Tavers, rue de Lestiou	Laure de Souris (COL)	OPD		0611428	60 ON
45 336 030	Viglain, 2 rue Romaine	Mathilde Noël (INRAP)	OPD	MA	0611219	61





## Prospection aérienne, cantons de Bellegarde et Beaune

Les prospections aériennes engagées depuis plusieurs années dans le cadre général de l'inventaire archéologique de la région Centre-Val de Loire se poursuivent sur les cantons de Beaune-la-Rolande, Bellegarde et les communes limitrophes.

### Des sites à fossés inédits

Sur la commune de Sceaux-du-Gâtinais au lieu-dit Les Ormeaux, un enclos quadrangulaire d'une typologie caractéristique de certaines fermes indigènes de La Tène finale dans la région, a été identifié.

Deux vues partielles d'enclos quadrangulaires l'un sur la commune de Givraines, au lieu-dit Vallée d'Or, l'autre, en limite des communes de Bondaroy et d'Estouy au lieu-dit Solvin. Un suivi sera nécessaire pour repérer l'ensemble de ces structures.

Sur la commune de Bondaroy, au lieu-dit la Croix Boissy, un petit enclos carré probablement à vocation funéraire a été repéré. Ce type de structure est toujours associé à un site d'habitat protohistorique. À proximité, des traces de fossés pourraient appartenir à une ferme indigène.

Le site des Dix-sept Cornes peu marqué dans le champ de tournesols laisse apparaître deux enclos concentriques, ce qui est nouveau par rapport aux clichés de 2011. Il pourrait correspondre à un sanctuaire plutôt qu'à un site d'habitat, cette hypothèse reste à confirmer. Les

photographies révèlent également la présence de deux grandes fosses circulaires.

### Une motte médiévale inédite

Sur la commune de Saint-Michel au lieu-dit Proverville est apparue une motte médiévale inédite. Dans un enclos semi-ovale à larges fossés, l'emplacement de la construction interne (probablement en bois) est bien visible.

Dominique Chesnoy



Saint-Michel (Loiret) lieu-dit Proverville : motte médiévale (D. Chesnoy, 2016).

Néolithique

## BAZOUCHES-LES-GALLERANDES Le Moulin de la Croix et La Poussinière

Moyen Âge

Le diagnostic archéologique, effectuée en septembre-octobre 2016, à Bazoches-les-Gallerandes (Loiret) aux lieux-dits Le Moulin de la Croix et La Poussinière, a été prescrit dans le cadre de l'aménagement d'une déviation de la RD 927. Il a concerné 42 parcelles, soit une surface de 84208 m<sup>2</sup>. Cette opération archéologique a mis en évidence des traces ténues d'occupations préhistoriques et médiévales s'étendant hors emprise. Deux zones, distantes l'une de l'autre de 760 m, ont révélé des

indices de la présence d'occupations préhistoriques. La première a livré un corpus hétérogène de 26 pièces de silex réparties sur 2000 m<sup>2</sup> représentant les périodes du Paléolithique moyen jusqu'au Néolithique final. La seconde se compose de fragments de céramique épars, attribuables au Néolithique ancien. La découverte d'une céramique entière datée du Néolithique ancien pose la question d'un habitat, difficilement identifiable dans le cadre du diagnostic. Les vestiges médiévaux occupent

deux zones du diagnostic et sont postérieurs au Xe s. Le premier est constitué de fossés. Le second compte des fossés, une fosse, un silo, un foyer et une zone d'extraction. Le caractère anecdotique du mobilier associé à ces

entités ne permet pas d'en proposer une interprétation fonctionnelle.

**Karine Payet-Gay**

Moyen Âge

## BEAUGENCY Église Notre-Dame

Ce diagnostic intervient dans le cadre d'un projet de réfection des enduits de la tribune d'Orgue de l'église Notre-Dame. Les sondages effectués sur les façades sud, nord et ouest de la tribune d'orgue ont révélé plusieurs phases de construction de cette partie de l'église. L'élément le plus ancien de l'édifice est sans aucun doute la maçonnerie de la façade ouest. Elle est présente dans les sondages 3,4 et 5.

La mise en place des arcades de la nef centrale pourrait intervenir plus tardivement. Dans une troisième phase, la tour sud est installée dans la travée ouest du bas-côté sud. Dans une quatrième phase, l'arcade sud est bouchée peut-être lors de la création de la tribune. Enfin la porte d'accès à cette tribune est modifiée à une époque récente.

**Carole Lallet**

Moyen Âge

## BEAUGENCY Rue de l'Orme et rue du Four à Chaux

Époque moderne

Cette intervention a révélé peu de vestiges archéologiques, cantonnés à l'extrémité sud de l'emprise du diagnostic. Il s'agit de fossés parallèles d'axe est-ouest, mal conservés malgré une couverture importante. Le mobilier recueilli se limite à des tessons de céramique et à quelques clous en fer. Il se rapporte à la fin de la période médiévale et à l'époque moderne, même s'il est probable que les fossés observés soient en lien avec la voie romaine qui se développe hypothétiquement sous le chemin rural actuel.

semble d'origine romaine tant elle suit les textes antiques. Cependant, aucun élément de datation ne renvoie à l'époque antique. Le comblement des fossés bordiers remonte à la fin de la période médiévale ou à la période moderne. L'axe de circulation perdure à cette époque, avec au moins une nouvelle bande de roulement et une étape d'utilisation. Enfin, une succession de remblais contemporains vient clore le processus stratigraphique. Le diagnostic a permis de confirmer les observations réalisées en 2013 lors du diagnostic du Parc des Capucines, mais l'assimilation du chemin actuel à la voie romaine reste donc sujette à discussion.

Les couches observées lors de deux sondages semblent caractériser une voirie et ses abords, avec plusieurs phases de construction et d'utilisation. La mise en œuvre

**Jean-Philippe Gay**

Époque moderne

## BONNY-SUR-LOIRE giratoire RD 2007

Trois tranchées réalisées dans la surface accessible, au nord de la RD2007, ont mis au jour un fossé parcellaire qui correspond à la limite orientale de la parcelle actuelle n° 11. Ce diagnostic complète le diagnostic des Évats, réalisé en parallèle. Les parcelles étudiées sont adjacentes

et les observations réalisées concernent également des fossés parcellaires ainsi que des fosses de plantation.

**Aurélien Hamel**

Époque moderne

## BONNY-SUR-LOIRE Les Évats

Le diagnostic archéologique de Bonny-sur-Loire les Évats, prescrit en amont à l'aménagement d'un centre commercial, a permis la mise au jour de drains et de structures en creux linéaires très arasées de type fossés parcellaires et/ou traces de labour. Axés globalement NE – SO, ils présentent une orientation identique à celles des parcelles cadastrales actuelles et napoléoniennes. Quelques fosses quadrangulaires, probablement de plantation, ont été constatées. Peu de mobilier archéologique

associé à ces structures a été découvert. Seuls trois tessons de céramique ont été enregistrés dont deux grès du Puisaye. Parallèlement, la terre cuite architecturale découverte est de facture contemporaine. Ces indices tendent à démontrer que les vestiges archéologiques observés datent au plus tôt du XVI<sup>e</sup> s. et témoignent de l'activité agricole à l'ouest de Bonny-sur-Loire.

**Aurélien Hamel**

La campagne 2016 est la quatrième année consacrée à l'étude de la partie résidentielle de l'établissement aristocratique de Batilly-en-Gâtinais. La campagne 2008 s'était concentrée sur un important bâtiment situé non loin du centre du site (Bât J) et sur la cour dans laquelle il était placé. Les campagnes 2014 à 2016 ont permis de fouiller la partie sud de cet enclos.

### L'organisation générale du sondage

La campagne 2016 s'est plus spécifiquement intéressée à l'angle sud-ouest de l'enclos central du site de Batilly. Le sondage couvre une surface d'un peu plus de 1000 m<sup>2</sup>. Il englobe un décapage du fossé et les différents bâtiments édifés dans cet angle. Le sondage de 2016 était ainsi limité à l'est par la palissade Pa A, au sud et à l'ouest par le grand fossé, mais au nord aucune délimitation importante n'a pu être mise en évidence. Cela confirme les données Inrap qui ne présentent, elles non plus, aucune délimitation interne dans cette première bande de l'enclos résidentiel.

Le fossé lui-même n'a pas été ouvert cette année. Les dimensions en surface sont légèrement plus importantes que celles vues lors des campagnes précédentes : sa largeur varie entre 7,90 et 8,80 m. La fouille a permis la mise évidence, en coupe, du reste du talus, qui atteint les 8 m d'emprise au sol. Une attention toute particulière a été portée sur l'angle extérieur du fossé, sur lequel doit

aboutir l'extrémité de la palissade qui ferme l'esplanade au sud. Seuls deux trous de poteaux se recoupant pourraient être mis en relation avec cet aménagement.

La campagne 2016 a livré quatre bâtiments. Il semble que cette partie du site a connu une liberté d'aménagement plus importante que les autres secteurs. Les quatre bâtiments dégagés cette année ont été installés sans tenir compte de l'emplacement des constructions précédentes. C'est une différence de taille, puisque, justement, l'impression qui dominait jusque là était que les reconstructions se faisaient toujours au même endroit. Elles donnaient l'impression que l'organisation interne était très stricte, et que les déplacements n'étaient soit pas permis, soit tout simplement pas possibles. Ces restrictions pouvaient être mises en relation avec le découpage en cours qui réduit les possibilités. Cependant les dernières données de fouille confirment que le système de palissades n'arrive que tardivement dans la vie du site. Elles ne formaient donc pas une contrainte au départ.

Par contre, il est intéressant de constater la similitude entre deux bâtiments reposant sur une architecture originale, le Bât R et l'UA 5 de la fouille Inrap. Ces deux bâtiments sont installés de manière symétrique dans les angles nord ouest et sud-ouest de l'enclos. Il y a clairement une recherche de symétrie dans la partie ouest de l'enclos. Il sera intéressant de chercher si d'autres projets de construction suivent également une symétrie



Batilly-en-Gâtinais (Loiret) Les Pierrières : plan du sondage de la campagne 2016 (S. Fichtl).

comparable. Cela répondrait également à la volonté de symétrie que l'on retrouve dans la partie agricole de l'établissement. Nous serions devant un plan très recherché.

### Description des bâtiments

Le bâtiment Q2, situé à l'est du sondage et déjà entrevu en 2015, se présente sous la forme d'un grand plan rectangulaire de 12,10 m par 7,80 m, soit une surface de 94 m<sup>2</sup>. Son plan original comprend quatre poteaux sur les petits côtés et une tranchée de paroi pour les grands côtés, ponctuée de quelques trous de poteaux. Il est recoupé par la palissade Pa A.

Le bâtiment R, localisé dans la partie nord de sondage, n'a pas livré de plan complet. Il manque la paroi nord. Il est composé de quatre importantes tranchées de fondation en forme de L pour les quatre angles, complétées par trois trous de poteau sur le grand côté. Chacune des tranchées en L a accueilli quatre poteaux, comme le montre clairement celle qui est la mieux conservée. Les interruptions à l'est et à l'ouest pourraient correspondre à deux entrées de 1,70 de large. On peut restituer ses dimensions complètes puisqu'il présente exactement le même plan que le bâtiment UA 5 des fouilles Inrap. Avec une orientation nord-sud, il présente un plan quadrangulaire de 11 m de long pour une largeur restituée de 8,70 m.

Le bâtiment S est un bâtiment sur 6 poteaux de petites dimensions, de plan parallélépipédique mesurant 5,3 m de large pour 6,25 m de long et avec des espacements entre les poteaux très réguliers dans sa longueur (3,13 m). Mais il ne présente pas une forme très régulière. Sa

surface couvre 33 m<sup>2</sup>. Le plan repose sur deux parallélogrammes de 5,30 x 3,13 m, ce qui indique que même si le plan à l'arrivée n'est pas parfait, un calcul avait été fait au moment du tracé au sol.

Le bâtiment T n'avait lui pas été reconnu en fouille. Il se compose de quatre gros poteaux centraux et d'un alignement de poteaux encore conservés à l'est. La façade occidentale est située en grande partie sous un niveau de sol. Elle a aussi été recoupée successivement par le bâtiment R et une importante fosse romaine. Si l'on restitue par symétrie le plan, on obtient un bâtiment de 8,60 m par 9,50 m, avec une entrée à l'est.

**Stéphan Fichtl**



Batilly-en-Gâtinais (Loiret) Les Pierrières, vue de la partie orientale du sondage de la campagne 2016 avec les bâtiments Q2, R et T (S. Fichtl).

Époque moderne

## CHÂLETTE-SUR-LOING

### Place Jean Jaurès

Le diagnostic archéologique de la place Jean Jaurès à Châlette-sur-Loing, réalisé en 2016, a permis de mettre en évidence une partie des vestiges modernes du château dit « de la place Jean Jaurès ». Ces découvertes permettent de réactualiser l'état des connaissances de cet édifice déjà connu et étudié. Selon les sources écrites, le château est construit en 1730 par le régisseur de la seigneurie de Châlette, M. Trinquart. Aménagé sur la rive droite du Loing et à 200 m du bourg médiéval de Châlette-sur-Loing, il s'inscrit dans un domaine de 4 ha clos de murs. Changeant régulièrement de propriétaire et petit à petit démantelé, la mairie de Châlette-sur-Loing fait l'acquisition de ce domaine en 1909 et ordonne la destruction du château qui est dans un état de délabrement avancé. Les plus anciens documents iconographiques connus du château dit « de la place Jean Jaurès » sont le cadastre napoléonien (1824) et la carte d'État-Major (1820-1866). Sur ces plans, le château présente une organisation en U ouvert vers l'ouest sur le Loing. La Section A du cadastre napoléonien, figure

un corps principal en fond de cour avec une tourelle centrale à pans cassés et deux ailes latérales perpendiculaires. Sur une gravure de 1884, les ailes latérales semblent avoir disparu. Deux photographies du château prises vers 1903 démontrent l'état de décrépitude et de délabrement de l'édifice et confirment la disparition des ailes latérales. Les données acquises lors de ce diagnostic archéologique permettent d'actualiser les connaissances sur ce château et ses abords immédiats à la période contemporaine. Les ouvertures réalisées ont essentiellement permis de mettre au jour des vestiges du château, fondations des ailes latérales, mais également des fosses d'extraction de sable récentes ainsi que des trous de poteau appartenant probablement à l'une des baraques de type Adrian du camp de prisonniers de la première Guerre Mondiale. Six tessons de la période médiévale semblent indiquer que ce secteur est potentiellement fréquenté avant la construction du château.

**Aurélien Hamel**

## CHANTEAU La Tuilerie

Le projet de réalisation d'un lotissement à Chateau au lieu-dit la Tuilerie, route de Marigny a entraîné la prescription par le service régional de l'Archéologie d'un diagnostic archéologique réalisé par l'Inrap en 2016. L'emprise du projet a pour cadre des terrains agricoles situés à l'est du bourg à l'orée de la forêt d'Orléans.

Le village de Chateau (*Cantogilo Villa*, Recueil des Historiens des Gaules, T. 10, Paris, 1760) aurait une origine gallo-romaine et peut-être gauloise. Cependant, les informations recueillies, majoritairement lors de prospections de surface, sont de valeur inégale. Ainsi, le mobilier collecté sur le site identifié au lieu-dit la Poterie est majoritairement d'origine moderne (monnaies révolutionnaires ou émises sous Napoléon III, nombreux fragments de grès...) (site 45 072 005 AH) (Thibault 1980 : 107). Seul le site mis au jour au nord de l'église, aux lieux-dits le Bourg et la Treille Close, les prospections pédestres menées par M. J.-N. Rouzard ont livré un mobilier céramique et monétaire attribuable aux périodes du Haut-Empire et du Bas-Empire (Kisch 1978 : 286 ; Provost 1988 : 127). Le troisième site romain est un dépôt monétaire du Bas-Empire mis au jour au nord-est du bourg (site 45 072 004 AH).

Les indices d'occupation médiévale sont nombreux, en premier lieu l'église située au cœur du bourg (site 45 072 003 AH), le monastère d'Ambert au nord-ouest du bourg (Polluche 1778 : 106) (site 45 072 016 AH) et le cimetière (site 45 072 015 AH).

À la période moderne, un atelier de potier (site 45 072 006 AH) et d'une tuilerie (site 45 072 005 AH/ site 45 072 015 AH) exploitent les argiles superficielles qui constituent le sous-sol de la commune.

Les vestiges du site la Tuilerie, très dérasés, sont apparus sous 0,30 m de terre arable. Cette dernière est constituée d'une argile de couleur noire, mêlée d'une grande quantité de fragments de terres cuites architecturales. Trois bâtiments, une construction de taille plus modeste au sol réalisé à l'aide de carreaux et des fosses d'extraction d'argile constituent l'essentiel des éléments identifiés. Cette unité artisanale s'installe, au cours de la période moderne, sur ces terrains périphériques. Elle figure sur la carte de Cassini et sur la carte d'Etat-Major (1820-1866). Les productions attestées sont des tuiles de couverture, des carreaux de différents modules et des « pavés ». La limite orientale de cette unité de production semble matérialisée par une fosse.

**Laurent Fournier**

Kisch 1978 : KISCH Y. (de), « Informations Archéologiques », *Gallia*, Tome 36, 2, pp.285-293.

Polluche 1778 : POLLUCHE D., *Essais historiques sur Orléans ou description topographique et critique de cette capitale et de ses environs*, Ed. Beauvais de Préau.

Provost 1988 : PROVOST M. (dir.), *Carte Archéologique de la Gaule : Le Loiret*, Ed. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris.

Thibault 1980 : THIBAUT A., « Informations archéologiques », *Revue Archéologique du Loiret*, 6, pp.107.

## CHÂTEAU-RENARD 34 rue Paul-Doumer

Notice non reçue

## CHÂTILLON-COLIGNY Rue de la Distillerie, rue Eugène-Lemaire

Le diagnostic à Châtillon-Coligny (Loiret) concerne l'intérieur de l'établissement scolaire et ses abords, rue de la Distillerie et rue Eugène-Lemaire. Son emprise se situe au nord-ouest du bourg médiéval et moderne de la ville, à moins de 300 m de l'ancien château du Duc de Coligny. L'intervention concernant un espace fortement

urbanisé, sept tranchées ont été implantées dans des endroits accessibles, à priori, sans réseau. En dehors de la découverte de trois murs datés de l'époque contemporaine (tranchées 3 et 5), aucun vestige n'a été mis au jour.

**Marjolaine de Muylder**

## CHILLEURS-AUX-BOIS La Rouche et Les Tirelles

Le site des Tirelles à Chilleurs-aux-Bois a connu une première intervention en 2008. Cette opération, interrompue durant huit années, a repris en 2016 afin d'achever la fouille des structures identifiées. Elle a permis de compléter les données recueillies pour les périodes protohistorique, antique et médiévale.

Pour la période protohistorique, le seul fait identifié est une partie du fossé de l'enclos du sanctuaire laténien. Celui-ci est très largement oblitéré par les occupations de la période romaine. Les vestiges du Haut-Empire sont constitués par un vaste atelier de fabrication de chaux comptant quatre fours, dont deux jumelés. Ces ateliers

sont contemporains du dernier état du fossé délimitant le péribole du *fanum* découvert dans la partie sud-est du site en 2008. La position de ces fours, à l'intérieur de l'espace consacré, est relativement étonnante et pose le problème de leur relation avec le sanctuaire. La découverte d'une fosse à offrande datée du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C., nous conduit à repousser la date de fonctionnement du sanctuaire et à revoir l'interprétation qui avait été donnée de certaines structures découvertes en 2008, en particulier la cave F.4-564. La fin de la période tardo antique est représentée avec les structures constitutives d'un nouvel habitat périphérique de l'agglomération, confortant l'idée d'une occupation multipolaire. Si la période mérovingienne est plus discrètement représentée, la période carolingienne marque une reprise de l'occupation avec de nombreux fonds de cabane, des fours domestiques et des silos.

**Laurent Fournier**

Chilleurs-aux-Bois (Loiret) La Rouche et Les Tirelles : vue générale des deux fours de la structure 4-1175 et du four F.4-1571, (PN, Inrap).



Âge du Bronze

## CLÉRY-SAINT-ANDRÉ les Hauts-Bergerets

Moyen Âge

La commune de Cléry-Saint-André se situe à une quinzaine de kilomètres au sud-ouest d'Orléans, dans le département du Loiret (région Centre – Val de Loire). Le site des Hauts Bergerets est quant à lui localisé plus précisément à moins de 500 m au nord de la basilique Notre-Dame-de-Cléry, le long du chemin rural dit des Bergerets. Il est implanté en rive gauche de la vallée, au sein du lit majeur de la Loire, qui s'écoule à environ 2,8 km au nord-ouest de l'emprise.

Le projet de construction d'un lotissement au lieu-dit les Hauts Bergerets a entraîné la prescription d'un diagnostic, réalisé par l'Inrap fin 2012 (Musch 2013), à la suite duquel ont été prescrites deux fouilles préventives, distantes d'une centaine de mètres, réalisées par le bureau d'études Éveha : la première à l'été 2014, sur une surface de 2650 m<sup>2</sup>, et la seconde à l'été 2016, sur une surface de 7500 m<sup>2</sup>, qui fait l'objet de cette présente notice. Le substrat est constitué par la une terrasse pléistocène sablo-graveleuse jaune-orangée. Une bande du calcaire miocène apparaît ponctuellement au sud de l'emprise, où il est largement cryoturbé et bioturbé. Un paléo-vallon a été reconnu en bordure ouest de l'emprise, comblé de colluvions lités antérieurs à l'Holocène.

Les vestiges mis au jour se rattachent à deux périodes : l'âge du Bronze et le haut Moyen Âge.

L'occupation de l'âge du Bronze est matérialisée par six tronçons de fossés qui s'organisent en enfilade, selon un axe nord-ouest / sud-est, légèrement curviligne. Au sein de ces fossés a été recueillie une quantité de céramique remarquable. Les attributs stylistique et morphologique des formes identifiées permettent d'attribuer ce mobi-

lier au Bronze final IIIb. Cet ensemble fossoyé constitue vraisemblablement une portion d'enceinte à fossés interrompus. Son tracé n'ayant été que très partiellement reconnu, sa forme et son étendue exacte demeurent délicates à préciser. Néanmoins, la surface couverte par cette enceinte devait selon toute vraisemblance dépasser 1 ha.

L'organisation de son espace interne reste difficilement abordable, puisque à peine 1500 m<sup>2</sup> en ont été dégagés. Un groupe de six trous de poteaux localisés près de l'angle ouest de l'emprise ainsi qu'une fosse très arasée plus au sud, ont livré de rares tessons de céramique invitant à les rattacher à cette occupation, mais ne présentent aucune structuration. La répartition pondérale de la céramique par sondage au sein des fossés révèle des concentrations notables, qui pourraient éventuellement indiquer la proximité d'unités d'habitation. Par ailleurs, une interruption atteignant presque 17 m, entre deux tronçons, permet d'avancer l'hypothèse d'un accès à l'aire interne ménagé à cet emplacement.

Quant à la vocation de cette enceinte fossoyée, il semble difficile d'envisager une fonction autre que celle d'habitat. L'étude de l'assemblage céramique met en évidence des formes largement répandues en contexte domestique, avec une prépondérance des vases de stockage. En outre, aucun dépôt volontaire n'a été décelé, y compris au sein des concentrations importantes de mobilier (fig. 1) ; le fait que plusieurs fragments de mêmes vases se retrouvent dans des sondages non contigus voire dans des tronçons de fossés différents vient confirmer qu'il s'agit de modes de rejet, en lien avec une occupation vraisemblablement domestique.

La question du statut de ce site, mérite également réflexion. L'abondance de mobilier céramique est remarquable, le soin apporté à certaines formes ou encore la récurrence de décors sur les vases de stockage, dénotent d'emblée un caractère ostentatoire, mais on peut s'interroger sur le réel degré de richesse de cet assemblage.



Cléry-Saint-André (Loiret) les Hauts Bergerets : concentration de mobilier céramique dans un des tronçons de fossé de l'âge du Bronze (A. David, Éveha).

La surface estimée de l'enceinte, même si elle reste très hypothétique, la placerait parmi les plus vastes mises au jour sur le territoire national, connues essentiellement sur sa frange littorale nord-occidentale. En dépit de cette étendue supposée, aucun caractère défensif ou ostentatoire n'y est avéré : les fossés n'apparaissent pas d'une taille particulièrement conséquente, la lecture de leur dynamique de comblement ne met pas en évidence l'existence d'un rempart et le site n'est pas non plus implanté sur une position topographique dominante. Malgré une fenêtre de lecture très limitée, cette enceinte à fossés interrompus constitue toutefois un ensemble relativement exceptionnel pour l'âge du Bronze.

Au sud-est de l'emprise, deux tronçons de fossés très arasés dont le tracé indique qu'ils devaient former à l'origine un seul et même enclos circulaire, d'un diamètre de 17,50 m, ont été repérés. Si ce type de structure, associée au domaine funéraire, est bien connu pour tout l'âge du Bronze et le premier âge du Fer, l'absence de tout élément datant ne permet pas d'établir de relation spatio-temporelle avec l'enceinte à fossés interrompus.

Les vestiges du haut Moyen Âge sont largement majoritaires sur l'emprise. Ils comprennent plusieurs fossés correspondant à divers états d'un réseau parcellaire, dont l'implantation et le fonctionnement remontent à une période comprise entre le milieu du VIII<sup>e</sup> et le milieu du X<sup>e</sup> s. Leur orientation semble avoir évolué au fil du temps. Ils définissent dès cette période une trame perpendiculaire et des parcelles en lanières, qui perdureront au moins jusqu'à l'époque moderne. Le rôle qu'ils jouent dans la structuration de l'occupation alto-médiévale transparaît au regard de l'implantation des autres vestiges de cette période.

Plusieurs silos, de dimensions et de morphologies très variables, se regroupent en deux zones distinctes, respectivement au nord et à l'ouest de l'emprise, chacune semblant délimitée à la fois par les fossés et par un alignement de trous de poteaux. Aucun niveau de fonctionnement n'ayant persisté au sein de ces silos, les assemblages carpologiques s'avèrent limités. Les divers mobiliers découverts dans les niveaux de rejets témoignent de l'ultime utilisation de ces structures comme dépotoirs. Ils donnent un aperçu des activités ayant pris place sur le site. Les restes de faune fournissent ainsi quelques informations sur l'alimentation des occupants qui semblent confirmer les spécificités des sites ruraux de la région Centre au haut Moyen Âge, avec une large prépondérance des caprinés. Le petit mobilier renseigne non seulement sur les ustensiles et accessoires vestimentaires d'usage, et témoignent d'activités agricoles et textiles dans un contexte domestique, avec des éléments liés aux domaines équestre et militaire. La céramique donne le cadre chronologique, avec des productions datées entre le VIII<sup>e</sup> et le XI<sup>e</sup> s. mais dont l'homogénéité révèle une occupation courte, entre la fin du IX<sup>e</sup> et le début du X<sup>e</sup> s. Les silos des deux groupements présentent des assemblages similaires. Il est tentant de conclure qu'ils sont contemporains, mais il est impossible de déterminer si c'est réellement le cas ou si une aire d'ensilage succède à l'autre dans un laps de temps trop réduit pour que l'étude permette de l'appréhender.

Signalons une sépulture à inhumation, creusée dans le comblement du paléo-vallon, et datée par radiocarbone entre 720 et 941.

La nature des vestiges et la fourchette chronologique font écho à l'occupation mise au jour à une centaine de mètres à l'ouest, sur l'emprise de 2014, et invitent à conclure que ces deux opérations représentent deux fenêtres d'observation d'un même site. En revanche, la nature qualitative des assemblages de mobiliers tend à indiquer deux espaces à vocation différente, permettant d'envisager la présence de l'habitat à l'ouest et des espaces domestiques à l'est. La proportion significative de productions céramiques engobées, mises au jour dans le secteur ouest, où se retrouvent également quelques fragments de verre, la reconnaissance de plusieurs éléments du domaine équestre et une pointe de flèche découverts à l'est, ainsi que la capacité de stockage conséquente cumulée sur ces deux emprises invitent à s'interroger sur la caractérisation économique et sociale du site et de ses occupants.

Enfin, un petit groupe de fosses-dépotoirs, à l'intérieur de l'enclos circulaire, recelait un important lot de mobilier détritique comprenant vaisselle et ustensiles domestiques d'époque contemporaine (fin XIX<sup>e</sup> – début XX<sup>e</sup> s.).

**Antoine David**

Musch 2013 : MUSCH J. (dir.), *Cléry-Saint-André, Loiret, Les Hauts Bergerets*. Rapport de diagnostic. Orléans : Inrap.

## FLEURY-LES-AUBRAIS

### Rue Marcellin Berthelot, Clos de Lamballe

Le diagnostic a porté sur un peu plus de 1,6 ha dans le cadre d'un projet de lotissement sur le site du Clos de Lamballe.

Pour la période protohistorique, seule une fosse datée par le mobilier de La Tène C2 ou de La Tène D1 a été mise au jour.

Deux fossés sont attribués à la fin de la période laténienne. L'indigence du mobilier ne permet pas d'en assurer leur contemporanéité et ne permet pas d'assurer de la proximité d'un habitat. Ces structures pourraient faire partie d'un vaste ensemble à vocation agropastorale dont un secteur d'habitat a été découvert à 150 m à l'est, sur le site du Clos Sainte-Croix. Les fouilles ont permis de mettre en évidence un habitat à l'intérieur d'un enclos fossoyé de 2460 m<sup>2</sup> dont l'implantation est datée de la 1<sup>ère</sup> moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (Josset 2009).

Un système parcellaire complexe est perceptible tout autour de cet enclos. Les deux fossés du Clos de Lamballe pourraient faire partie de ce vaste réseau parcellaire. Ce qui apporterait un élément supplémentaire dans la structuration de l'implantation humaine dans cette partie de la périphérie d'Orléans-*Cenabum* à La Tène finale.

Les vestiges de la période romaine sont peu nombreux et la rareté ainsi que la mauvaise conservation du mobilier, ne dénotent pas la présence d'un habitat sur le site. Un fossé nord-sud reprend l'axe de la voie romaine d'Orléans à Paris, rue Marcellin Berthelot à quelques dizaines de mètres de la parcelle du Clos de Lamballe. Datés par le mobilier céramique du I<sup>er</sup> au III<sup>e</sup> s, ces struc-

tures peuvent être en relation avec l'habitat découvert à 150 m à l'est du site au Clos Sainte-Croix où une ferme indigène du début de la période romaine a été mise au jour avec un système parcellaire complexe.

Le site ne semble plus occupé pendant une longue période, seule fosse témoigne d'une occupation sporadique au XIV<sup>e</sup> s.

Un chemin moderne mis au jour dans les tranchées 18 et 19 avec deux fossés bordiers et de nombreuses ornières, attestent une réoccupation du site. Le terme « Clos » est attribué généralement à l'appellation des domaines viticoles, mais peut-être utilisé pour déterminer des vergers ou des parcelles entourées de haies. Cette vocation vigneronne et potagère a donné lieu à l'appellation ancienne de Fleury-les-Choux, gardée jusqu'à l'arrivée des chemins de fer en 1857 quand la commune prend le nom de Fleury-les-Aubrais.

Sur le cadastre napoléonien figure un moulin, à l'angle de la rue Marcellin Berthelot immédiatement à l'ouest de la parcelle. Juste avant l'intervention archéologique la parcelle du Clos de Lamballe était un verger encore exploité il y a quelques années.

**Eric Champault**

Josset 2009 : JOSSET (D.), CANNY (D.), CHAMBON (M.-P.), DEVILLERS (P.-Y.), JOSSET (David), LALLET (C.), LIARD (M.), RIQUIER (S.), DIETRICH (A.), Orléans « entre la rue du Poirier Rond et la rue du faubourg Saint-Vincent (ZAC du Clos Sainte-Croix) » (Loiret) site n° 45 234 171 AH : rapport final de fouille, Inrap.

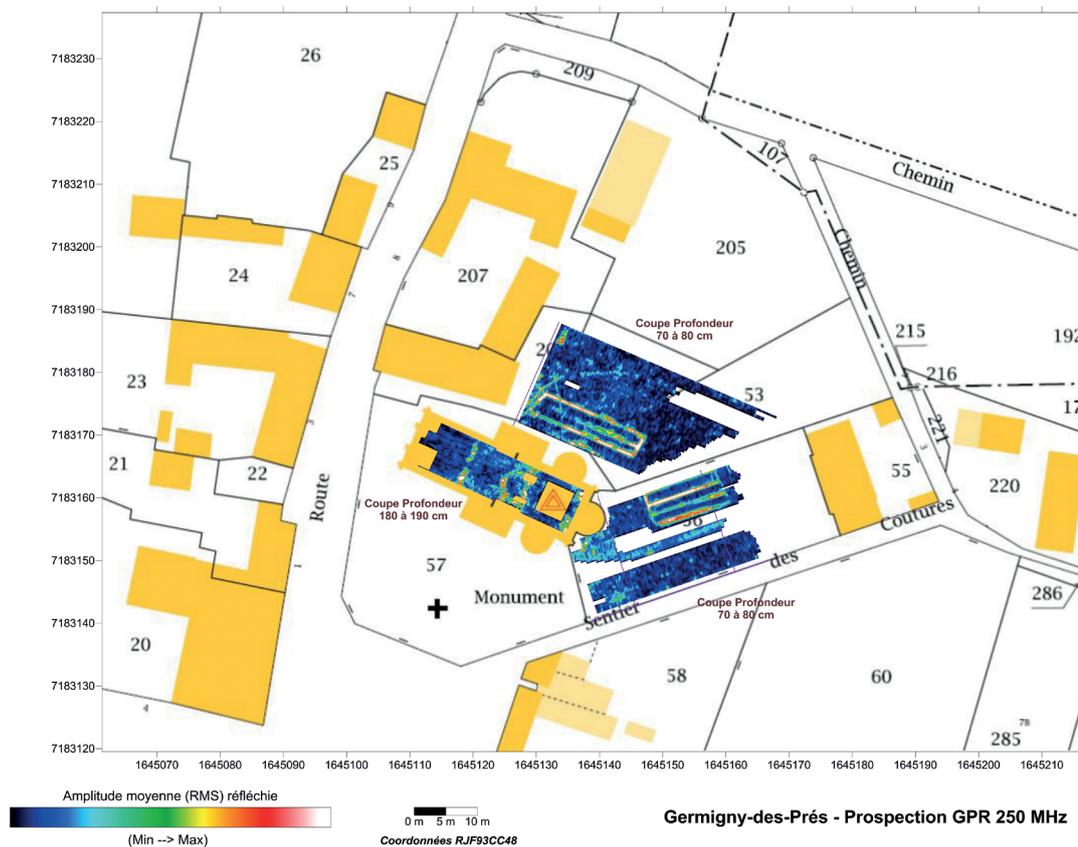
Moyen Âge

## Renouvellement des constructions religieuses et élite carolingienne

### Les sites de Germigny-des-Prés

La construction de l'oratoire de Germigny (Loiret) est attribuée par les sources à l'abbé de Saint-Benoit-sur-Loire, et évêque d'Orléans Théodulphe (v. 760-821), sur une dépendance du monastère de Fleury dont il est l'abbé (798-818). Elle serait le seul vestige d'un complexe résidentiel plus vaste. L'oratoire aurait été consacré en 806. Classée Monument Historique sur la première liste de 1840, l'ancienne église de Germigny a été l'objet de restaurations importantes vers 1866-71 par l'architecte des MH, Juste Lisch. Une fouille par sondages a été faite en 1930 (Hubert 1931). Depuis, on mentionnera les études récentes de A.O. Poilpré (Poilpré 1998) ; J. Crouvelle (Crouvelle 2014). Les dernières recherches menées sur l'architecture, le décor de stuc (sapin 2004) et la mosaïque (nouvelle étude en 2015 par L. Van Wersch présentée au colloque de juin 2016), confirment une datation carolingienne avec toutefois de nombreuses restaurations. Les recherches en cours, dont les premiers

résultats ont été présentés en 2016, réévaluent la place du monument et en particulier sur les restaurations médiévales, mais également posent la question du contexte du site. Il était apparu nécessaire de mieux connaître les sous-sols et les abords de l'église de Germigny, afin de mieux cerner la problématique de son installation vers 800. Parmi les questions posées, celle du statut de l'oratoire était déterminante : église isolée ? Rattachement à une *villa* ? à un *palatium* ? à une agglomération secondaire ? Rappelons que la *villa* (qui doit s'entendre comme domaine) n'est en réalité mentionnée qu'à partir de 900 dans un diplôme passé par Charles le Simple à Saint-Benoit-sur-Loire. Enfin les sources reprises par Justine Crouvelle et Josiane Barbier évoquent pour l'époque carolingienne plutôt qu'une villa, un *palatium* à partir des deux chartes sous Charles Le Chauve (854-856) citant un *Germiniaco palatio*. Outre la question de la *domus*, nous devons penser aussi aux bâtiments qui furent nécessaires au moins pour les moines au XI<sup>e</sup> s.



Germigny-des-Prés (Loiret) carte générale des prospections faites à l'intérieur et à l'extérieur de l'église (C. Sapin, CNRS).

### Les premiers résultats

En progressant dans la lecture en profondeur des cartes d'assemblages des profils réalisés sur toutes les surfaces accessibles de l'église, après quelques mini-structures d'aménagement dès 0,50 m sous le dallage, on reconnaît parfaitement la présence à moins d'1 m de l'ancien mur occidental précédant l'agrandissement que l'on peut attribuer au XI<sup>e</sup> s. et non au XVI<sup>e</sup> s. comme cela a souvent été répété. Plus bas encore, à - 1,80 m, on reconnaît le plan de l'abside occidentale reconnu par les fouilles de 1930. Pour l'abside ouest, l'archéologue de 1930 signale les vestiges situés à moins 1,14/1,20 m du sol actuel pour le niveau inférieur outrepassé, et entre -0,70 et 0,97 m pour le niveau supérieur à pan coupé. Si le massif de l'abside est lisible sur les plans radar, en revanche on ne perçoit pas d'indications pour le mur de 2,20 m de longueur filant vers l'ouest noté sur le plan de 1930 et signalé à l'époque de la fouille comme liaisonné. Celui-ci aurait pu nous orienter vers une occupation hypothétique des abords de l'oratoire vers l'ouest, si ce n'est sur la construction précise d'un porche, hypothèse retenue jusqu'à présent. De même, rien n'apparaît pour le supposé pilier « analogue à ceux de la croisée » qui aurait été retrouvé en 1847 dans l'angle sud-ouest, mais il faut reconnaître que notre prospection a été limitée de ce côté par la présence des fonts baptismaux. Il n'existe rien d'évident non plus pour le massif étrange retrouvé plus à l'ouest par les fouilleurs de 1930 et situé par eux entre - 1,26 m et 1,95 m. Il a pu disparaître lors de travaux de restauration ou être d'argile compacté (four à cloche ?) et n'être pas détecté par le radar.

Deux zones ont été prospectées à l'extérieur de l'église. Une première bande de terrain parallèle à l'église sous forme d'un trapèze d'environ 300 m<sup>2</sup>, montre un certain nombre d'aménagements et de structures, dont une partie probablement moderne correspond à un grand rectangle qui apparaît à -0,60 m jusqu'à 1,20 m. On ne présume pas de structures anciennes mais des constructions récentes qui n'ont pas laissé de traces dans les photographies ou cadastre, ou encore des canalisations de systèmes de drainage ou d'arrosage. Une seconde bande de terrain de dimension rectangulaire d'environ 300 m<sup>2</sup>,

dont la position a été conditionnée par les murs de clôture et la végétation arbustive, a été explorée à l'est du chevet dans les jardins de l'ancien presbytère. Là également, les structures régulières rencontrées nous font pencher vers des aménagements modernes de canalisations de drainage ou d'arrosage. D'autres prospections sont prévues au sud de l'église.

Un second site, Ferrière-en-Gâtinais, a été inclus dans la campagne de prospection 2016. Cette abbaye fondée au VII<sup>e</sup> s., conserve deux églises reconstruites dans un même alignement qui pourrait cependant rappeler un système monastique propre aux topographies de plusieurs sites du nord de l'Angleterre et suggérer une influence contemporaine de l'expansion des fondations colombaniennes. À l'époque carolingienne, on voit un renouveau avec l'abbatiate d'Alcuin (792-804), puis avec Aldric (futur archevêque de Sens, mort en 836 ou 840) qui reconstruit l'abbatiale entre 821 et 828 sous le vocable de saint Pierre et saint Paul. Une seconde église, en prolongement à l'ouest, est dédiée à Notre-Dame. Les deux ont été reconstruites à l'époque médiévale (Coulangeon 2014). Les travaux de restaurations de 1935-54 et de 1969-70 ont fait apparaître sous les enduits des arcs de constructions situées au XI<sup>e</sup> s. (Saulnier 1972, Rousseau 1975)

Dans le cadre d'une réflexion sur la thématique des constructions carolingiennes et de l'implication de ses élites, il semble intéressant d'inclure Ferrière et la construction actuelle de l'église Notre-Dame avec son plan centré pour le chœur qui n'est pas sans rappeler

des ensembles carolingiens comme le plan d'Aix-la-Chapelle et d'autres constructions dues à l'élite carolingienne comme Germigny-des-Près ou Saint-Michel-de-Fulda (Allemagne). Ce plan centré est ici « revu et corrigé » aux XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s. sans qu'on puisse déterminer s'il subsiste des vestiges antérieurs ayant déterminé un tel plan. L'intervention de 2016 a été limitée, comme prévu lors de la campagne de 2015, à la partie centrale du chœur. En effet, il s'agissait plutôt d'un test pour voir comment répondait le terrain sachant qu'à terme, il serait souhaitable de couvrir l'ensemble de l'église Saint-Pierre et Saint-Paul, ainsi que Notre-Dame. Par ailleurs, nous pensions que la partie centrale occupée par un autel sur un vaste emmarchement en bois serait démontable. Après discussion avec paroissiens et clergé, ce travail demandait plusieurs heures compte tenu du soin apporté par les concepteurs de cet ouvrage en bois. La prospection l'a ainsi contourné. Au final comme on peut le voir sur les cartes, on distingue plusieurs anomalies du côté nord-ouest du secteur central jusqu'à une profondeur de 2 m sans que cela détermine une forme particulièrement interprétable du point de vue de l'architecture ou de l'aménagement liturgique. Il peut s'agir de vestiges d'emmarchements. En revanche, à l'est et en position centrale, se distingue nettement à partir de 0,50 m une structure quadrangulaire peu profonde. On peut penser à un caveau funéraire bien que la structure soit moins présente dans les niveaux inférieurs. Cela

nous invite à imaginer une installation funéraire tardive. Ces apports devront être inclus dans la poursuite d'un travail plus monographique comprenant sondages et reprise de toute la documentation archivistique, notamment sur les inhumations.

### C. Camerlynck, Christian Sapin, L. Van Wersch

Hubert 1931 : HUBERT J., « Jean Hubert, ... Germigny-des-Près », in « *Congrès archéologique de France* ». XCIII<sup>e</sup> session. Orléans, 1930, Paris : Société générale d'imprimerie et d'édition, pp. 534-568. Saulnier 1972 : SAULNIER L. « Ferrières-en Gâtinais », *Bulletin Monumental*, 1972, 4, pp.267-277.

Rousseau 1975 : ROUSSEAU P., « L'église Saint-Pierre de Ferrières-en-Gâtinais », in *Etudes Ligériennes d'histoire et d'archéologie médiévales*, Paris, coll. « Cahiers d'archéologie et d'histoire », 4, pp. 525-530.

Poilpré 1998 : POILPRÉ A.-O., « Le décor de l'oratoire de Germigny-des-Près : l'authentique et le restauré », *Cahiers de civilisation médiévale*, 41, 163, pp. 281-297.

Sapin, Heber-Suffrin 2004 : SAPIN C., HEBER-SUFFRIN F., « L'oratoire de Germigny », in *Lumières de l'an mil en Orléanais*, Turnhout, pp.121-126

Coulangéon 2014 : COULANGEON C., *L'architecture religieuse des X<sup>e</sup> ET XI<sup>e</sup> siècles dans le sud est du domaine royal capétien*, Université de Paris X.

Crotelle 2014 : CROUTELLE J., *L'ecclēsia sancti Salvatoris de Germigny-des-Près : De la construction de Théodulphe à la conservation d'un lieu de mémoire*, Master 2, Université de Paris X Nanterre, 2014.

Moyen Âge

## GIDY rue du Château

Un diagnostic archéologique a eu lieu en janvier 2016 dans la commune de Gidy, au lieu-dit Les Hauts Vergers (Loiret).

Une occupation du haut Moyen Âge a été mise au jour à l'est du site (VII<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> s.). Elle est caractérisée par la présence d'un réseau fossoyé axé nord-sud, dans lequel s'organisent quelques fosses-dépotoirs et un four aménagé dans un fond de cabane. Elle est contemporaine et toute proche de plusieurs structures dévolues au travail du métal découvertes sur le site de la Renardière, la

Souche (site 45 154 023 AH). Même si rien ne permet pour l'heure de relier les deux sites, ces vestiges pourraient faire partie d'un même secteur d'activité artisanale reléguée à l'écart d'un habitat.

Après l'abandon du système fossoyé, la limite qu'il marquait semble perdurer. Deux sépultures sont installées dans/et le long des fossés. À partir de la fin du VIII<sup>e</sup> s., le site est délaissé jusqu'à nos jours.

Mathilde Noël

Âge du Fer

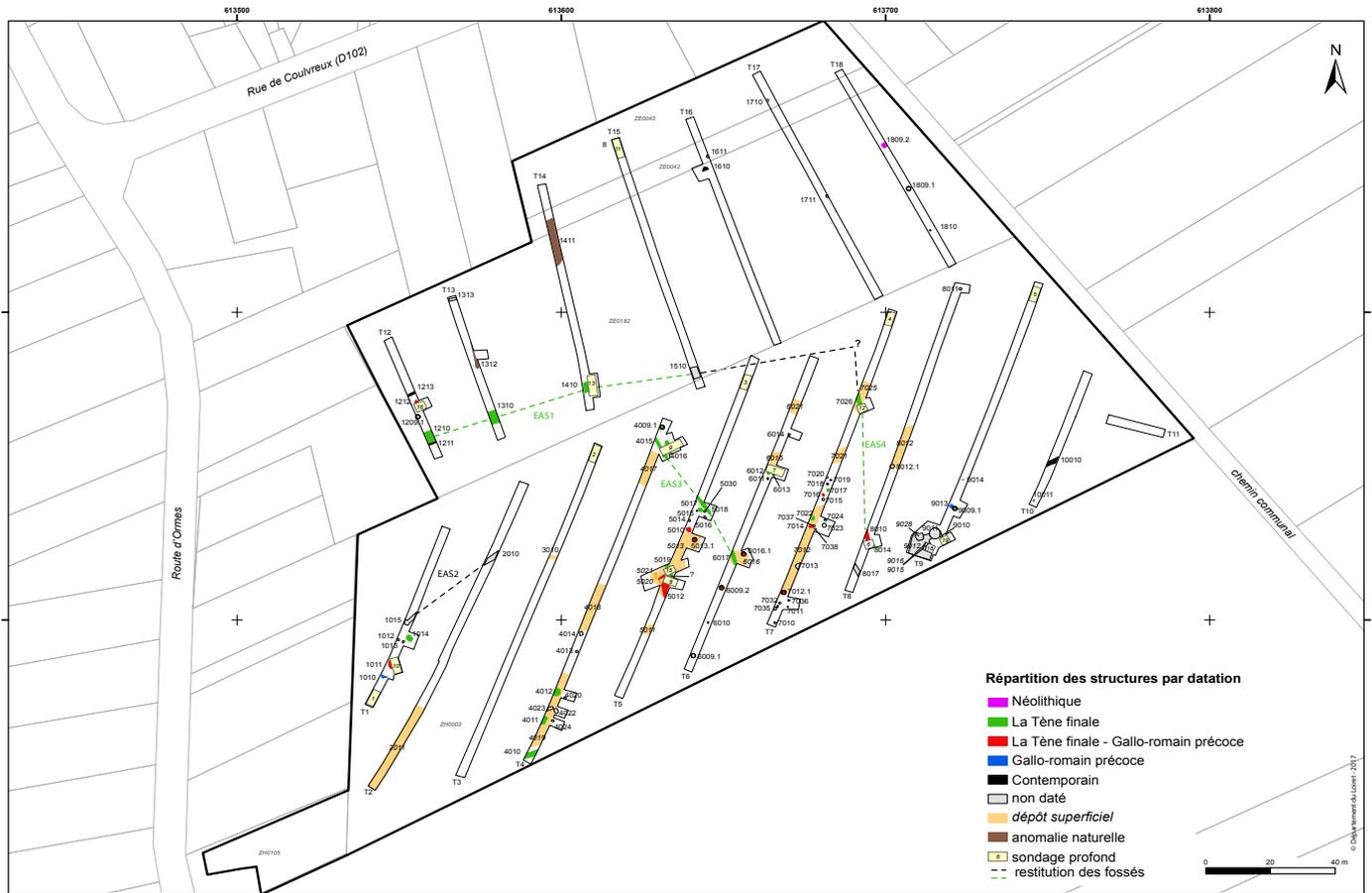
## GIDY Coulvieux Ouest

Le diagnostic mené au lieu-dit Coulvieux Ouest, route d'Ormes (Gidy), a révélé la présence d'une occupation humaine préhistorique fugace (un couteau néolithique retrouvé hors contexte).

L'occupation majeure, localisée sur la moitié méridionale des parcelles diagnostiquées, est datée de La Tène finale et semble perdurer jusqu'au début de la période gallo-romaine (La Tène C2 à La Tène D2, soit des années 180 à 40/30 av. J.-C. Quelques éléments renvoient à la période gallo-romaine précoce/Augustéen (environ - 40 à + 20).).

À 1 km à l'ouest de la voie Orléans-Chartres, une partie d'un enclos fossoyé a été circonscrite ainsi qu'un ensemble d'entités archéologiques (fossés, fosses et trous de poteau correspondant à des bâtiments). L'articulation entre les deux fossés d'enclos (EAS 1 et 4) n'a pu être établie. De plan quadrangulaire, la superficie restituée de l'enclos est de 16 500 m<sup>2</sup>. À ce stade, nous ignorons si cet enclos est entièrement circonscrit ou s'il s'étend hors de l'emprise de diagnostic.

Des fossés de partition interne semblent le diviser en deux espaces fonctionnels (1/3 oriental et 2/3 occiden-



Gidy (Loiret) Coulvieux Ouest, route d'Ormes : plan général du diagnostic (L. de Souris, CD45).

tal) où des espaces bâtis (tranchées 5, 6 et 7) se distinguent de zones pauvres en vestiges.

Dans une moindre mesure, l'occupation protohistorique semble se développer en dehors de l'enclos. En effet, un trou de poteau (EA 1212) et une fosse (EA 9013) synchrones de l'enclos ont été mis au jour respectivement dans les tranchées 12 et 9. Ces entités laissent envisager la présence de zones d'habitat, l'organisation et les relations avec l'enclos restent actuellement à préciser.

Quelques indices datés du Haut-Empire ont été découverts en surface de structures situées au sein de l'enclos. Ces vestiges indiquent une occupation antique, dont la localisation reste inconnue.

À 30 m à l'est du fossé d'enclos EAS 4, un atelier de chaufournerie non daté a été mis au jour.

Les vestiges archéologiques répartis sur l'ensemble des parcelles, sont plus denses au sud de l'emprise. Ils apparaissent en moyenne à 0,34 m sous le niveau de labour actuel. Ils sont mieux conservés dans le nord de l'emprise. Dans la partie sud, certaines entités archéologiques sont masquées par des dépôts superficiels – issus d'un ruissellement sur des sols hydromorphes saisonniers et de colluvionnements (épaisseur de ces dépôts entre 0,10 m et 0,30 m) – nécessitant un second décapage mécanique.

**Laure de Souris**

Âge du Bronze

## GIDY Rue du Stade

Moyen Âge

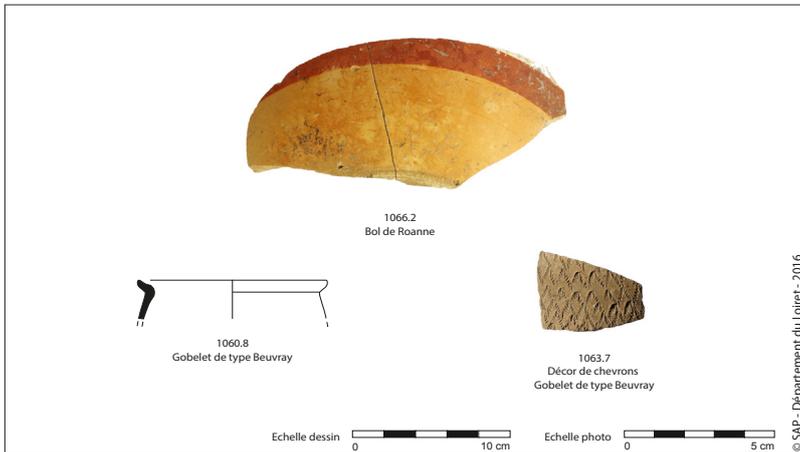
Le diagnostic des parcelles situées rue du stade a permis d'identifier des vestiges remontant à l'âge du Bronze, une courte occupation datée du début de l'époque romaine (15/10 av. J.-C. à 10 ap. J.C.), une occupation alto-médiévale (VI<sup>e</sup> s. – X<sup>e</sup> s.) et des indices d'une occupation médiévale (XII<sup>e</sup> s. – XIV<sup>e</sup> s.).

La présence d'un vase semi-complet « isolé » daté du début de l'âge du Bronze (vers 2000 av. J.-C.) montre une présence humaine dès la Protohistoire.

Si l'occupation antique paraît lacunaire, elle est d'un intérêt indéniable pour la connaissance de l'habitat du début

de cette période et de son développement. Il est difficile de percevoir la structuration de cet habitat à l'étape du diagnostic, cependant on note la présence de fossés qui paraissent former un parcellaire ou un enclos, se poursuivant en dehors de l'emprise vers le nord-nord-est et l'est.

Après un hiatus de cinq siècles et demi, une occupation lache datée du haut Moyen-Âge (VI<sup>e</sup> s– X<sup>e</sup> s.) a été observée au sud-ouest de l'emprise, montrant un déplacement de l'habitat entre ces deux périodes malgré des orientations parcellaires similaires. Deux espaces bâtis ont été mis en évidence dans les tranchées 4 et



Gidy (Loiret) rue du Stade : céramique fine antique à pâte claire (C. Lejault, CD45).

Quelques vestiges ténus indiquent une occupation médiévale (XII<sup>e</sup> s. – XIV<sup>e</sup> s.), à proximité de la précédente.

Pour les périodes alto-médiévale à médiévale, ces données fournissent des éléments supplémentaires sur la connaissance du bourg de Gidy, assez mal connu.

Les structures sont peu profondes et arasées (prof. moyenne : 0,30 m), à l'exception de la cave antique qui atteint 1 m de profondeur. Elles apparaissent sous la terre végétale (0,30 m), sauf aux extrémités ouest des tranchées (prof. : 0,60 m), puisque les vestiges sont recouverts par des remblais probablement médiévaux.

**Laure de Souris**

5, à 16,50 m de la route actuelle, ainsi que des fossés répartis. Cette occupation est située au bord de la route actuelle et à 150 m du centre bourg de Gidy.

Époque moderne

## GIEN Place de la Victoire

Époque contemporaine

Un diagnostic archéologique a été prescrit en préalable au projet d'aménagement d'un complexe culturel place de la Victoire, à Gien (Loiret).

L'intervention a mis en évidence une stratification de l'ordre de 2,50 m.

Reposant sur le sable alluvial, un cimetière, de création probablement moderne, se développe sur une épaisseur de 1,50 m. Les quelques sépultures étudiées laissent deviner la population classique d'un cimetière paroissial, regroupant des individus de tous les sexes et toutes les classes d'âges. Les sépultures sont réalisées le plus souvent en cercueil (bois encore visible, clous de cercueil) et les défunts enveloppés dans un linceul. Aucun mobilier d'accompagnement n'a été identifié, et seul un enfant portait un collier de perles de verre. Le cimetière

est abandonné dans les années 1840. Les fosses d'inhumations sont rarement lisibles, et il faut très souvent attendre l'apparition des ossements des squelettes pour identifier la présence des sépultures.

Surmontant les restes du cimetière, on trouve ponctuellement, dans l'angle nord-ouest, les restes de production de la faïencerie, datés des années 1844- 1849. Les céramiques sont rejetées à tous les stades de la fabrication, et l'on trouve de nombreux restes liés à l'outil de production, faisant de cet ensemble une occasion rare d'étudier les méthodes de production de la faïencerie. L'ensemble est recouvert de remblais récents, sur une épaisseur d'environ 1 m.

**Pascal Joyeux**

Paléolithique

Moyen Âge

## LOURY la Forge

Néolithique

Époque moderne

Les vestiges découverts dans le cadre du diagnostic de Loury, rue de la Forge, témoignent de plusieurs occupations.

Le Paléolithique moyen est représenté par plusieurs pièces en silex taillé dont de nombreuses pièces débitées selon la technique levallois (éclats prédéterminés et talons facettés) attribuées au Moustérien. Ce mobilier présente au moins une patine blanche et fréquemment un émoussé des nervures. Il a été découvert dans des colluvions alimentées par les sables et argiles de l'Orléanais en position remaniée.

L'analyse géomorphologique a permis de montrer que dans ce secteur, il était nécessaire de réaliser des son-

dages atteignant le calcaire pour rechercher d'éventuels niveaux de sols intercalés dans des colluvions ayant mobilisé les sables et argiles de l'Orléanais.

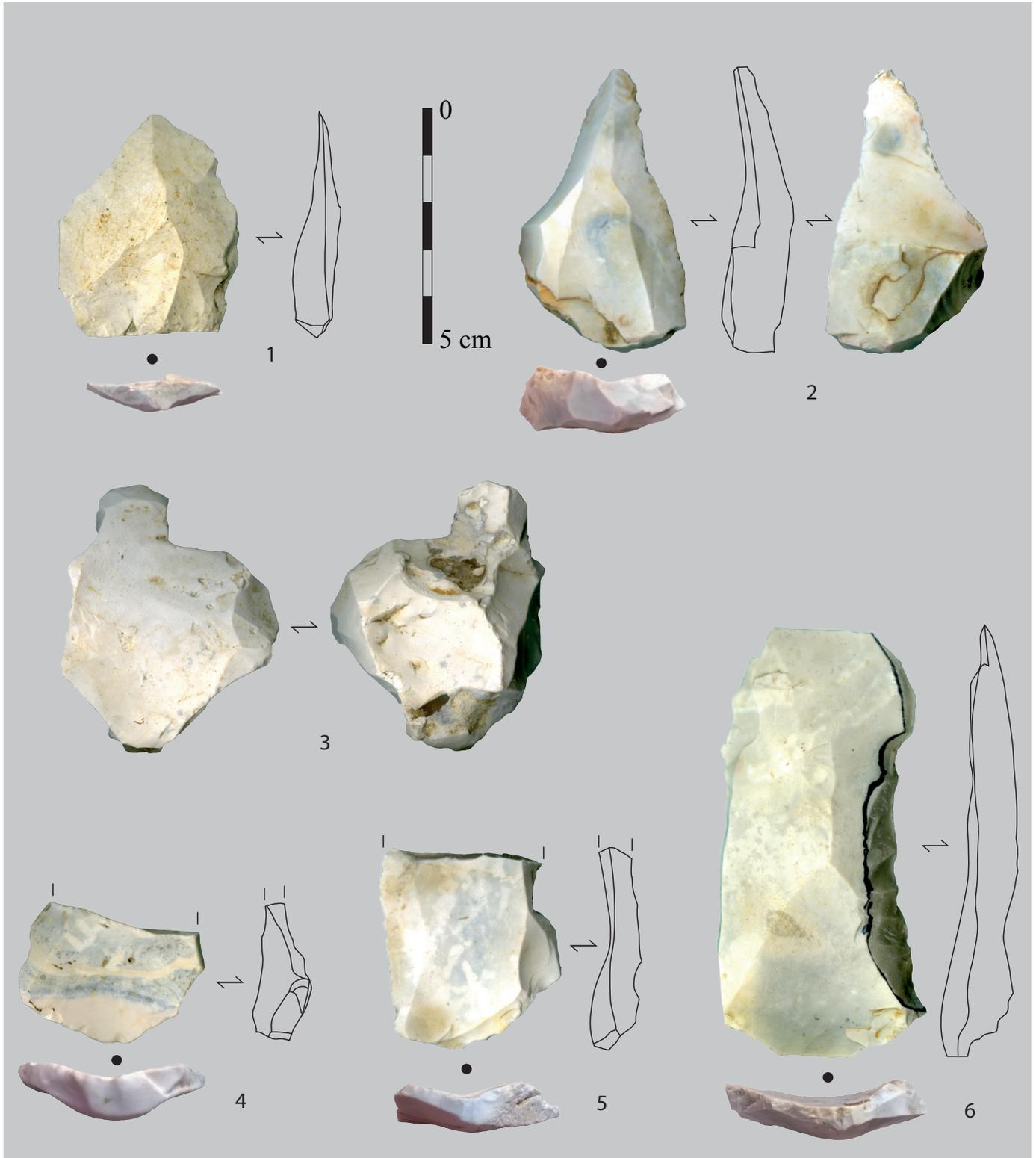
Quelques pièces en silex taillé retrouvées en position secondaire dans des faits historiques peuvent être attribuée au Néolithique alors qu'aucun fait de cette période n'a été découvert lors du diagnostic.

Le Moyen Âge est représenté par des fossés parcelaires mal conservés, organisés selon deux orientations préférentielles, ainsi que trois fosses dont deux contenant les squelettes de veaux morts-nés, attestant eux, de la présence d'un élevage bovin dans une ferme du secteur.

Le chemin reliant Loury à Rébréchien, encore en activité, existe depuis le Moyen Âge, voire depuis une époque antérieure comme pourrait le suggérer la présence de tessons gallo-romains en position résiduelle.

Enfin, la période moderne est caractérisée à une mare creusée à partir d'une dépression naturelle, et par un épandage de mobilier au sein d'une couche sableuse dans la partie sud de l'emprise.

**Marie-France Creusillet**



Loury (Loiret) la Forge : le mobilier du Paléolithique moyen, n°1. 2. 4 à 6 : éclats levallois, n°3 : nucléus levallois (Marie-France Creusillet, Inrap).

## MARDIÉ

### Église Saint-Martin, place Jean Zay

À l'occasion du diagnostic archéologique réalisé préalablement à la restauration des façades de la nef du collatéral sud et de la chapelle sud de l'église Saint-Martin de Mardié, les sondages effectués ont confirmé l'existence de plusieurs phases de construction de l'église et la présence d'un fort potentiel archéologique.

L'élément le plus ancien est sans aucun doute la nef construite à l'époque romane. Avant la construction du chœur, la nef connaît une reprise intégrale des fenêtres des murs gouttereaux.

La mise en place du chœur, légèrement désaxé par rapport à la nef, apparaît dans les sondages à l'intérieur de l'église. On voit l'ancrage de la maçonnerie du chœur,

probablement datée du XII<sup>e</sup> s., dans celle plus ancienne de la nef.

La chapelle sud, mise en place au début du XVI<sup>e</sup> s., semble avoir connu de nombreuses transformations liées certainement aux nombreux changements de fonctions et de propriétaires.

Les sondages effectués dans le sous-sol au pied de la façade sud extérieure ont mis en évidence la dernière phase d'occupation du cimetière ainsi que les vestiges du contrefort du chœur.

**Carole Lallet**

## MÉZIÈRES-LEZ-CLÉRY

### Chemin des Écoles

Le diagnostic de la parcelle du chemin des écoliers est situé dans la commune de Mézières-Lez-Cléry et concerne un projet d'aménagement immobilier sur 24113 m<sup>2</sup>.

Il a permis d'observer les incisions successives des dépôts marneux tertiaires par les dépôts de Loire de l'époque saaliennne (Fw), elle-même incisée au moins à deux reprises (au Weichsélien probablement puis durant l'Holocène).

L'implantation humaine à différentes périodes permet également de retracer quelques grands événements.

La présence d'éléments lithiques attribués au Paléolithique moyen est fréquente dans les alluvions de la Loire. Leur position en bas de pente soit dans les colluvions soit au contact des marnes indique une remobilisation depuis les alluvions vers le bas de la parcelle.

La découverte de l'ensemble 4 a permis de mettre en évidence une occupation à la période gauloise, datée du Hallstatt D2-D3/ La Tène ancienne dont l'étendue et la densité sont difficilement appréciables à l'étape du diagnostic. Cette découverte d'un ensemble domestique et artisanal (industrie de l'os et du bois de Cerf), à quelques

distances du tumulus de La Butte des Élus, n'est pas anodine. Car, leurs calages chronologiques respectifs coïncident.

Après l'abandon de la parcelle par les populations gauloises, l'érosion a généré des dépôts de colluvions dans la partie méridionale de la parcelle recouvrant des faits dont l'un d'entre eux contient un fragment de *tegula* très émoussé. Le creusement des trois différents réseaux de fossés est difficile à affilier chronologiquement, même si le tronçon septentrional de l'ensemble 2, localisé sous un niveau de colluvion, pourrait être daté dans une chronologie très large entre la Protohistoire et le XVIII<sup>e</sup> s.

Les colluvions ont été excavées entre le XII<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> s d'après le matériel recueilli.

Les faits et les colluvions suivant leur positionnement dans le diagnostic ont été recouverts soit par des dépôts de pente soit par des apports de terre (à rapprocher des déblais du creusement d'un vivier dans la parcelle attenante et présent sur le cadastre napoléonien aux environs de 1830), soit ont simplement été recouverts par la terre végétale.

**Sandrine Deschamps**

## MONTARGIS

### Mur nord des jardins Renaissance

La ville de Montargis est probablement née avec l'implantation d'un centre de pouvoir seigneurial vers la fin du X<sup>e</sup> s. Le château existait dès le début du XII<sup>e</sup> s., construit par Renault de Courtenay (dates incertaines mais entre 1105 – 1194). Il passe dans la mouvance royale en 1188. Philippe Auguste fait ériger une grosse tour maîtresse et on peut supposer que la ville s'est fortifiée à la fin du XII<sup>e</sup> s.

ou au début du XIII<sup>e</sup> s. avec une éventuelle amélioration des défenses lors des travaux entrepris au château par Charles V de Valois entre 1370 et 1380. Passés dans l'apanage des ducs d'Orléans depuis 1391, la ville et le château sont réunis à la couronne par Louis XII en 1498. En 1528, le roi François Ier donne la seigneurie de Montargis à sa belle-soeur, Renée de France, fille de Louis

XII et d'Anne de Bretagne. C'est à Renée que l'on attribue la création des jardins qui entouraient le château à partir de 1564. Calviniste, elle fait de Montargis un refuge pour les protestants. Au cours d'une tentative de reprise du château par les troupes protestantes en 1587, la Grosse Tour fut endommagée par une mine.

Le dernier prince à résider au château est Philippe de France, duc d'Orléans à partir de 1661. C'est à cette période que plusieurs bâtiments devenus vétustes ou inutiles sont démolis : la Grosse Tour de Philippe Auguste et la chapelle Sainte-Marie. Entre 1785 et 1809, le château loge une filature mais l'échec de celle-ci contraint les héritiers du propriétaire à vendre le site qui sert alors de carrière de pierres ; notamment entre 1824 et 1837. Des sondages réalisés en 1998 et 1999 ont mis en évidence la conservation des vestiges de la grande salle d'apparat du XIII<sup>e</sup> s. et un potentiel archéologique encore important.

Actuellement, le château est partagé entre plusieurs propriétaires dont l'Association pour la Sauvegarde des

Remparts du Château de Montargis, créée en 2005. Celle-ci a déjà engagé plusieurs actions de sauvegarde dont une première tranche de restitution des jardins entre 2009 et 2010, la consolidation des remparts du côté est du château, face à la ville en 2010 et 2011 et la restauration de la tour est du château en 2014. Cette intervention s'inscrit dans le cadre des travaux de restauration du mur de terrasse nord des jardins Renaissance.

La présente opération a consisté en un relevé de bâti dudit mur de terrasse, conservé sur une longueur de 42 m, ainsi qu'en la réalisation de deux sondages : l'un au pied du mur dans sa partie est qui a permis d'atteindre le niveau de fondation du mur, le second à l'extrémité ouest de celui-ci le long du chemin Renée de France où a été mis au jour une seconde maçonnerie semblant longer celui-ci.

Nicolas Holzem

Moyen Âge

## LA NEUVILLE-SUR-ESSONNE 153 Grande-Rue

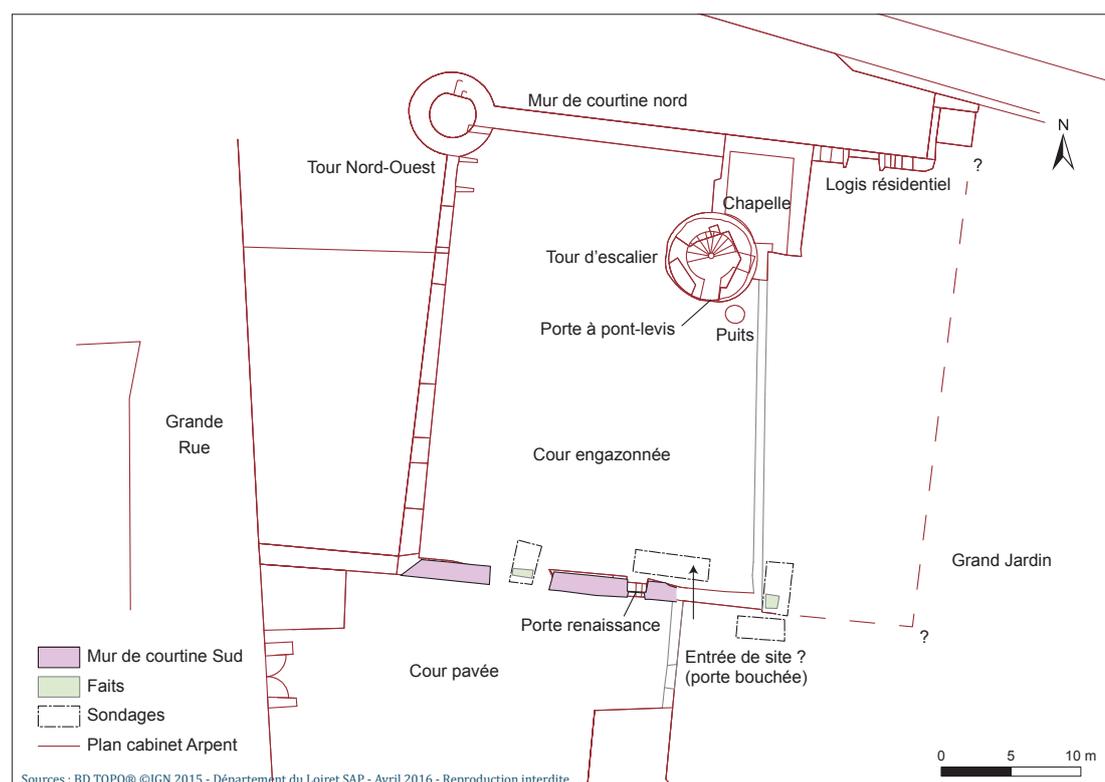
Le mur d'enceinte de la maison forte de bourg, dénommée « prieuré de la Neuville » n'est pas conservé sur l'ensemble de son tracé. Trois sondages ont été ouverts à l'aplomb du mur en parement nord de la courtine sud, objet d'un projet de restauration Rempart. Deux ont permis de mettre au jour les fondations du mur et montrent qu'il se prolonge vers l'est. Aucun niveau de sol correspondant à la circulation d'origine n'a été rencontré. La

stratigraphie consiste en des remblais modernes remaniés. L'épaisseur conservée au-dessus du substrat naturel semble avoir souffert d'érosion.

Un relevé photogrammétrique a été mené sur l'élévation conservée de la courtine sud (face sud et nord). Trois sondages d'élévations ont été pratiqués à hauteur d'homme, en l'absence d'échafaudage, afin de répondre

à des questions d'articulation et de caractérisation des mortiers. L'analyse des élévations n'a pas permis de trancher sur le synchronisme des portes avec le mur. Deux portes, dont une est bouchée, marquent l'entrée d'origine dans l'enceinte du site. La mieux conservée présente un décor de moulure en arc torsadé dont la facture accuse la fin du XV<sup>e</sup>-début XVI<sup>e</sup> s.

La construction générale du mur demeure homogène. Il apparaît que l'élévation



La Neuville-sur-Essonnes (Loiret) 153 Grande-Rue : plan du site et restitution hypothétique (M. Bizri, CD45).

plus étroite d'une partie du mur participe d'une campagne de construction qui semble suivre immédiatement celle du mur plus épais élevé en partie basse dans une même chronologie d'édification soit la fin du XV<sup>e</sup>-début XVI<sup>e</sup> s. Le mur de courtine est parfaitement chaîné au second mur de courtine encore en élévation qui forme un retour vers le nord et rejoint une tour d'angle au nord-ouest de l'enceinte. Les crêtes de murs fortement ruinées n'ont pas laissé de traces d'une structure défensive en encorbellement de type chemin de ronde.

Deux remaniements importants des XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s. ont ensuite légèrement modifié le mur à son extrémité orientale tronquée. Un mur est construit perpendiculairement au parement nord et aménage un passage. L'hypothèse d'une allée couverte est avancée puisque le passage se dirige vers la maison forte. Une des portes du mur de courtine est ensuite bouchée par un mur délimitant une parcelle, perpendiculairement au sud (mur encore en élévation).

Méline Bizri



La Neuville-sur-Essonne (Loiret) 153 Grande-Rue : clichés interprétés des élévations Nord et Sud du mur de courtine Sud (M. Bizri, CD45).

Moyen Âge

## NEUVY-EN-SULLIAS Climat du Cornet

Un diagnostic archéologique a été réalisé par l'Inrap dans la commune de Neuvy-en-Sullias, au lieu-dit Climat du Cornet (Loiret) préalablement à la construction d'un lotissement.

Le site est occupé à la période médiévale (X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> s.). Les vestiges sont regroupés au centre de l'emprise. Il s'agit de quatre fours domestiques, d'une fosse de rejet et d'un probable trou de poteau. Ils sont isolés et d'une courte durée de vie. Les quatre fours se divisent en deux types : d'une part, des structures simples et circulaires et d'autre part, des structures de forme plus complexe, avec ce qu'il semble être une fosse d'accès contre la chambre

de chauffe. Les fours sont creusés à même le sol, et comprennent une voûte hémisphérique en grande partie arasée par les labours postérieurs. Ces vestiges appartiennent peut-être à un petit secteur dévolu à des activités de chauffe et de rejets en retrait d'un habitat situé hors emprise. La ferme du Bois de Bouan, toute proche, est d'origine médiévale. Elle pourrait correspondre au lieu de l'habitat et être à l'origine d'un rejet de céramique moderne découverte au sud de l'emprise du diagnostic.

Mathilde Noël



principale, implantation, profondeur, plan, couverture, type d'escalier, etc.). Au sujet des fonctions, un récolement des termes désignant les cavités dans les sources écrites orléanaises d'époques médiévale et moderne a permis de travailler sur la terminologie et sur les acceptions anciennes et actuelles relatives aux « caves », « celliers » et « cavereaux ».

La première campagne de relevés par scanner 3D, portant sur 25 sites (17 cavités du quartier Saint-Aignan et 8 dans d'autres quartiers de l' « *intra-muros* » d'Orléans), a eu lieu au cours de cette année. Les sites ont été choisis en fonction de leur intérêt archéologique et historique, mais également de leur complexité (multiplicité des volumes et des niveaux, problèmes d'accessibilité, etc.). Grâce à l'accord des propriétaires, il a été possible, sur deux sites, d'étendre la numérisation de la cave aux niveaux supérieurs du bâtiment afin de renseigner les relations entre le sous-sol et les vestiges conservés en élévation. Il s'agissait ici de deux maisons médiévales (XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> s.), situées aux n° 203-205 rue de Bourgogne et au 206 rue de Bourgogne.

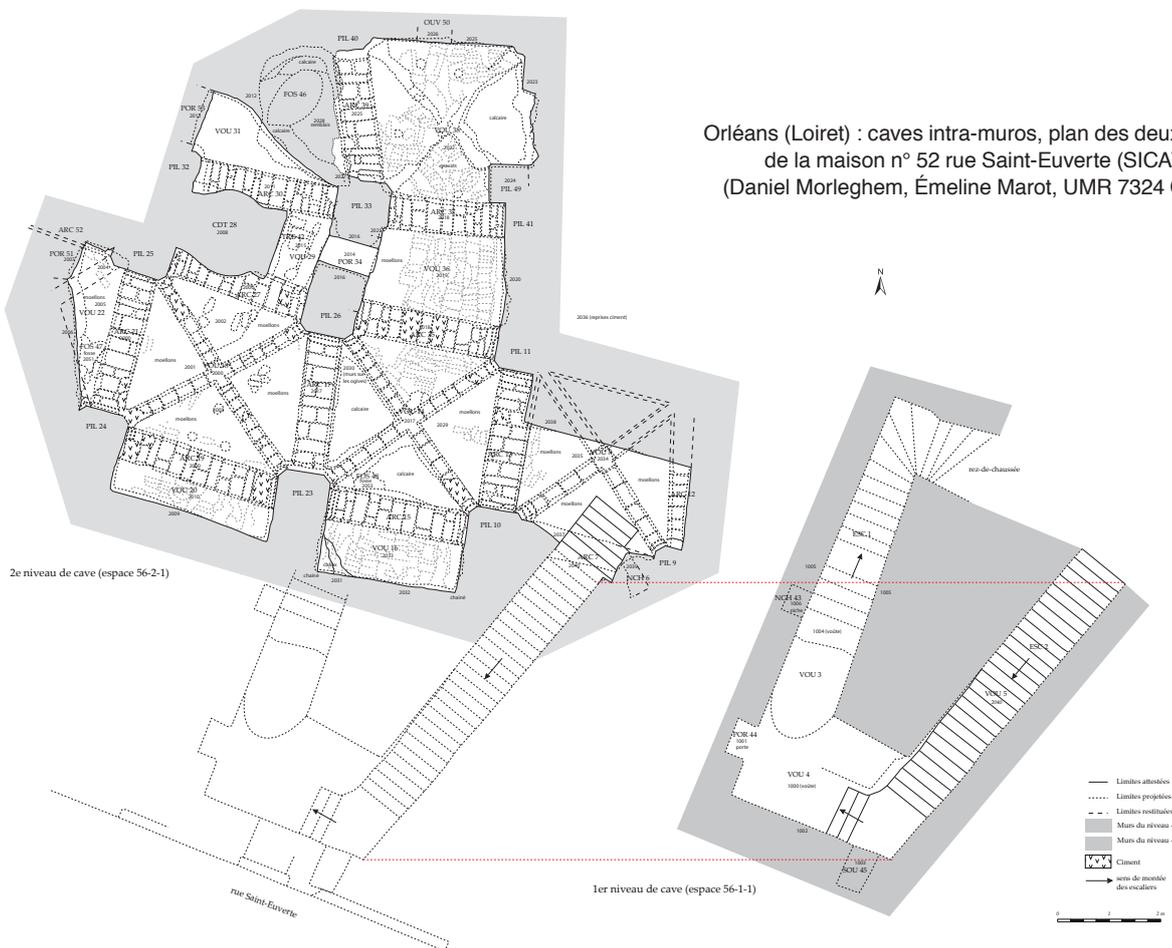
En 2016, quelques maçonneries antiques ont été découvertes à la faveur de visites de caves plus tardives, notamment celles adossées à l'enceinte urbaine du Bas-Empire, mais des caves gallo-romaines ont également été inventoriées comme celles mises au jour lors de la fouille du site de la Motte-Sanguin. Aucune cavité du premier Moyen Âge n'a été recensée, à l'exception des cryptes d'édifices religieux construites autour de l'an mil, déjà connues, comme celles de Saint-Aignan ou de

Saint-Avit (n° 2 rue Dupanloup). De nombreuses cavités du second Moyen Âge ont été observées : carrières souterraines, caves-carrières (notamment avec un plan à galeries et cellules latérales ou avec un plan à galeries tournantes à angles droits), caves de plan quadrangulaire couvertes de plafonds ou de voûtes (voûtement d'arêtes ou d'ogives des XII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> s., et voûtes en berceau, majoritaires, depuis le XII<sup>e</sup> jusqu'au XIX<sup>e</sup> s.). Les caves modernes et contemporaines présentent souvent un plan quadrangulaire avec un voûtement en berceau surbaissé, mais sans arcs-doubleaux.

Des analyses en laboratoire ont permis d'affiner certaines fourchettes chronologiques. Ainsi, des datations par dendrochronologie ont montré que les plafonds actuellement conservés dans certaines caves, notamment à fonction de cellier (par exemple n° 9 Cloître Saint-Aignan), ne sont pas antérieures au milieu du XV<sup>e</sup> s., bien que ce type de couverture soit attesté dans des caves plus anciennes grâce à la présence de vestiges en négatif. Une datation par <sup>14</sup>C réalisée sur un charbon de bois du mortier d'une voûte d'ogives du n° 52 rue Saint-Euverte (entre 1220 et 1265) ne contredit pas la fourchette chronologique attribuée auparavant à la construction de ce type de caves-carrières (XIII<sup>e</sup> – début XIV<sup>e</sup> s.). Enfin, dans le cadre des actions de valorisation incluses au programme, plusieurs caves ont fait l'objet, par Laurent Jossierand, de restitutions 3D à partir de relevés photogrammétriques, par exemple le cellier des chanoines de la cathédrale Sainte-Croix (rue Saint-Pierre-Lentin).

**Clément Alix**

Orléans (Loiret) : caves intra-muros, plan des deux niveaux de cave de la maison n° 52 rue Saint-Euverte (SICAVOR n° 56) (Daniel Morleghem, Émeline Marot, UMR 7324 CITERES-LAT).



## ORLÉANS

### 75 rue des Murlins

Le diagnostic a été réalisé du 18 au 19 janvier 2016 dans une parcelle fortement boisée. Il n'a pas permis l'observation de vestiges antérieurs à l'époque moderne. Seule une mise en culture de la parcelle pendant l'Antiquité peut être supposée en raison de la découverte de fragments de TCA très érodés. Malgré la réalisation de tranchées en bord de rue, aucun vestige ne permet d'attester la présence d'une voirie antique telle que l'historiographie la suppose pour l'origine de la rue des Murlins. Les vestiges de l'époque moderne et contemporaine correspondent à l'utilisation de la parcelle sous forme de jardin. Le bâti

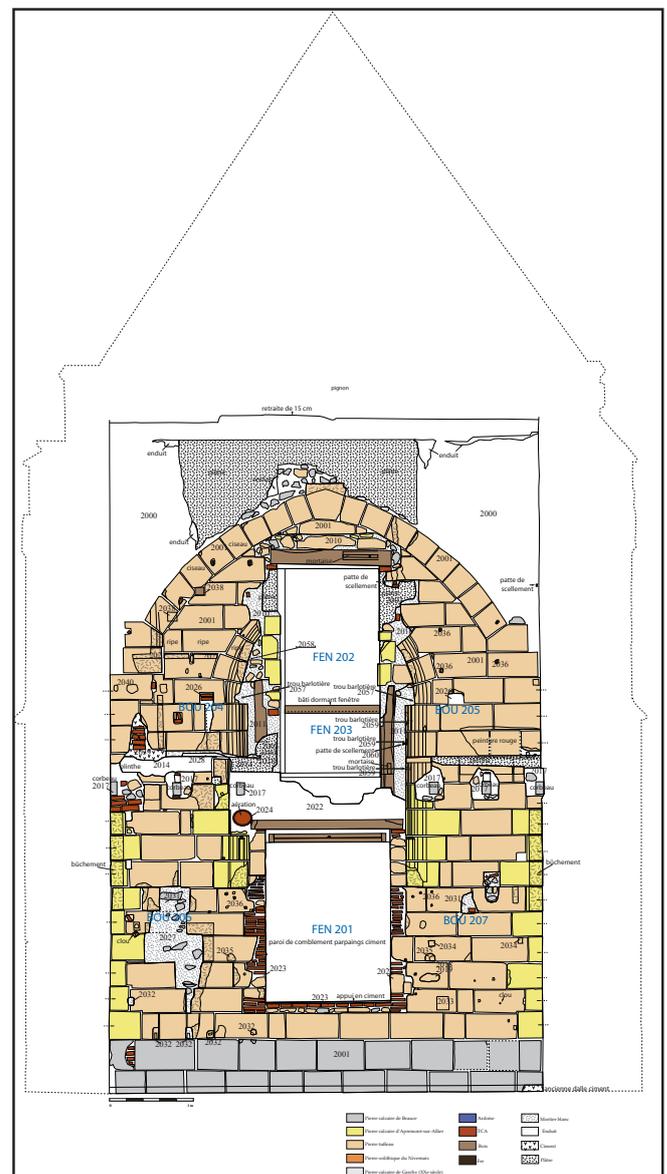
visible actuellement figure sur le plan cadastral de 1823. Il date probablement de l'époque moderne. Le vestige le plus significatif correspond à une carrière de calcaire présente à 13 mètres de profondeur sous le sol actuel. Sa réalisation remonte probablement aussi à l'époque moderne. Contemporain de ces aménagements, il faut par ailleurs signaler la présence d'un moulin sur le cadastre de 1823.

Émilie Roux

## ORLÉANS

### Chapelle Saint-Hubert du Grand-Cimetière

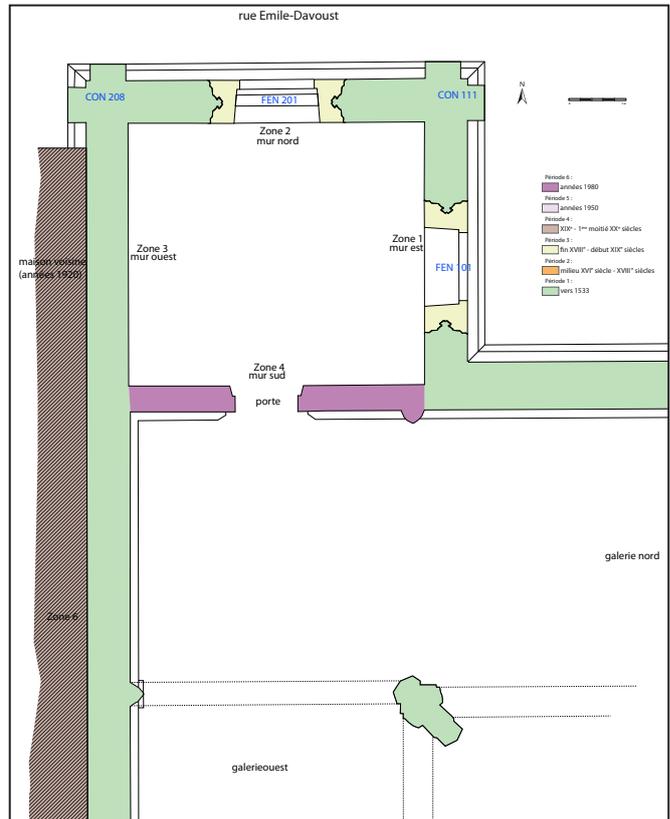
La chapelle Saint-Hubert est un petit édifice quadrangulaire (5,15 m x 4,65 m dans l'œuvre) à vocation funéraire, situé dans l'angle nord-ouest du Grand-Cimetière d'Orléans (appelé aujourd'hui Campo-Santo), vaste espace d'inhumation (105 m x 77 m dans l'œuvre) attesté par les sources textuelles depuis le milieu du XII<sup>e</sup> s. et bordé de galeries à arcades à partir de la fin du XV<sup>e</sup> s. L'ensemble est classé au titre des Monuments Historiques par arrêté du 8 février 1913. La fouille a porté sur les élévations des murs nord et ouest de la chapelle, en préalable à des travaux de restauration. L'étude de bâti a permis de reconnaître le parti architectural initial. Le bâtiment, épaulé par des contreforts d'angle au nord, formait un volume unique ouvert au sud sur les galeries du cimetière et éclairé à l'ouest, au nord et à l'est par trois grandes baies axiales. Ces fenêtres initialement dotées d'un remplage et d'un meneau, étaient moulurées de tores à listel entre doucines fuyantes, reposant sur des bases buticulaires. Les parements internes des murs en pierre de taille contrastaient avec les élévations extérieures montées en petit appareil irrégulier recouvert par un enduit. Ce parement interne se caractérise par une mixité des calcaires qui répondait à une hiérarchisation précise. Reposant sur un soubassement en calcaire lacustre de Beauce, il est en tuffeau, matériau peu attesté à Orléans avant la Renaissance (carrières de Bourré, Loir-et-Cher). Un calcaire du Nivernais (d'Aprémont-sur-Allier) a été réservé pour les chaînes d'angle, qui conservent par ailleurs des traces de bûchement prouvant l'existence de supports pour un voûtement en ogives qui ne fut jamais achevé. Le calcaire d'Aprémont a été employé pour la partie inférieure des baies alors que le reste de l'encadrement était en tuffeau (partie supérieure des piédroits et arc). C'est également avec ce matériau que furent réalisés à l'extérieur les décors sculptés au sommet des contreforts (gâble à fleuron inscrit devant un trilobe) et les rampants du pignon. Outre les aspects techniques de la construction, quelques éléments liés aux fonctions (armoire liturgique) et au décor intérieur ont pu être appréhendés : traitement coloré en partie inférieure des murs et badigeon blanc



Orléans (Loiret) chapelle Saint-Hubert du Grand-Cimetière : relevé pierre à pierre de la face interne du mur nord (Zone 2) avec détermination des matériaux de construction (C. Alix, pôle d'Archéologie, Ville d'Orléans).

au-dessus, tracé préparatoire pour décor peint (ruban enroulé) sur l'ébrasement de la fenêtre nord. Le toit de la chapelle est porté par une charpente à pannes, en chêne, dotée de deux fermes, qui ont pu être comparées à celles couvrant les ailes du Grand-Cimetière. Tous ces éléments suggèrent une construction de la chapelle dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> s., qui a été confirmée par une datation dendrochronologique de 1533. Les prélèvements effectués sur les bois des galeries du cimetière confirment la contemporanéité de ces dernières avec la chapelle, qui font partie d'un programme commun. Ils attestent également de campagnes de reconstruction des galeries ouest et nord entre 1601 et 1618, suite aux guerres de religion, puisque les sources écrites évoquent une démolition du Grand-Cimetière en 1577. Durant l'époque moderne, les meneaux et les remplages des baies furent détruits et de nouveaux panneaux de verre installés. Les remaniements suivants concernent la destruction des baies et leur remplacement par une travée de fenêtres rectangulaires sur chaque façade. Ces modifications sont consécutives à l'insertion d'un plancher intérieur, vers 1806, séparant rez-de-chaussée et étage. Elles interviennent suite à la désaffectation de la chapelle qui devient un logement pour la caserne d'artillerie Duportail, située immédiatement à l'ouest. Réunie aux travées nord de la galerie occidentale du Grand-Cimetière, l'ancienne chapelle abrita ensuite les Archives municipales d'Orléans jusque dans les années 1970, avant d'être inoccupée.

**Clément Alix**



Orléans (Loiret) chapelle Saint-Hubert du Grand-Cimetière : plan de la chapelle à l'angle nord-ouest des galeries (C. Alix, pôle d'Archéologie, Ville d'Orléans).

## ORLÉANS rue du Poirier Rond

En amont d'un projet de construction d'un immeuble de dix logements, un diagnostic archéologique a été réalisé sur la commune d'Orléans, rue du Poirier Rond, entre les numéros 128 et 130. Le projet prend place dans une zone fortement urbanisée, dans un ancien jardin. L'emprise totale du projet est de 1901 m<sup>2</sup>. Malgré la présence de nombreux vestiges laténiens et antique sur des

terrains proches, aucun élément ancien n'a été mis au jour. Une fosse a été repérée et contenait du mobilier contemporain (céramique, verre, outil en fer), qui remonte à la fin du XIX<sup>e</sup> s.

**Jean-Philippe Gay**

## ORLÉANS 9 rue Basse-d'Ingré et 12 rue Émile-Biscara

Le diagnostic archéologique a permis de mettre au jour deux phases d'occupation. Les remblais, en fond de sondage, n'ont malheureusement pas pu être datés. Ils sont recouverts par une importante séquence de remblais contemporains.

Un pendage dans l'installation de ces remblais a été constaté mais le caractère restreint de la zone à sonder

n'a pas permis d'en comprendre l'origine. Ces remblais peuvent être liés au comblement d'un espace creux, ou à la volonté d'établir une butte. Enfin, on peut aussi relier ces remblais à la volonté au XIX<sup>e</sup> s. d'aplanir et de relever le niveau de certains îlots de la ville par l'apport de matériaux de démolition.

**Carole Lallet**

La fouille, engagé depuis 2014, se localise au pied de la terrasse actuelle. Le projet comprend la création d'un local technique dans une pièce aménagée sous la terrasse, celle d'un escalier monumental accolé contre le mur de terrasse selon un sens de circulation est-ouest et d'une tranchée technique nord-sud. Cette opération fait suite à plusieurs opérations (Jesset et al. 2005, Vacassy 2012, Alix et al. 2016).

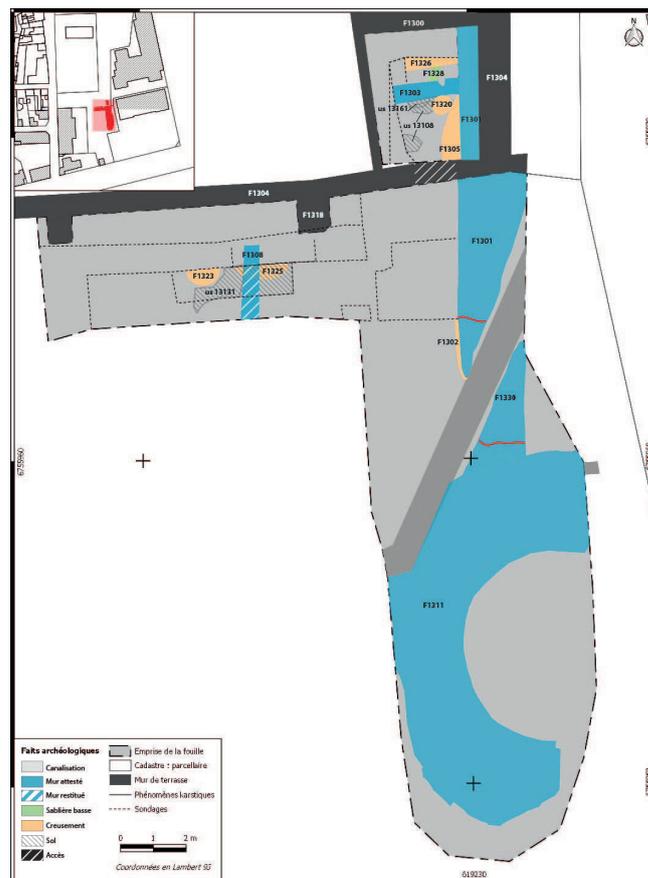
Le contexte archéologique environnant rend bien compte des impacts de terrassements liés aux travaux d'aménagements de ce coteau oriental au cours du temps : l'aménagement de terrasse et la mise en place d'un tissu urbain au Haut Empire, la désertion du secteur d'habitation au profit de terres cultivées au Bas Empire, l'implantation du système défensive à la fin du XV<sup>e</sup> s., son démantèlement puis la construction de la manufacture au XVIII<sup>e</sup> s. et des quais de Loire aux XIX<sup>e</sup> s. Ces terrassements ont impacté les niveaux d'occupations qui leur étaient antérieurs. Un important phénomène de redéposition du mobilier céramique antique a été constaté. Sur les 203 unités stratigraphiques enregistrées, 78 ont livré au total 3434 tessons de céramique répartis comme suit : 45 NR datés de la période gauloise/ romaine précoce, 3130 NR allant du I<sup>er</sup> au IV<sup>e</sup> s. et 259 NR pour la période médiévale, datés principalement entre les XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> s. pour la majeure partie. 33 unités stratigraphiques ont livré du mobilier médiéval et seules deux d'entre elles ne contenaient pas de mobilier céramique antique.

La période 1 correspond à une période « technique » pour présenter la morphologie du terrain naturel observée. Le mobilier lithique des périodes préhistoriques a été inclus dans cette période. Malgré leur redéposition dans des couches historiques, deux individus ont été récoltés dans les sables alluvionnaires.

La période 2 a été subdivisée en deux phases, malgré la difficulté d'attester l'antériorité des vestiges d'un secteur à l'autre. La première phase regroupe quelques vestiges en creux antérieurs à des vestiges maçonnés. Les vestiges de la première moitié du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. (phase 2) s'implantent directement sur le dernier phénomène de colluvions ou d'alluvions de la Loire. Ils apparaissent à une altitude haute de 98,40 m NGF. Au sud-est de l'emprise, un ensemble de remblais daté de la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle plongeant à plus de 96,50 m NGF (phase 3) témoigne du mode d'occupation des berges durant le Haut-Empire.

La période 3 correspond à une unique phase d'une épaisseur stratigraphique de 1,5 m. Son intervalle chronologique est large, du II<sup>e</sup> au III<sup>e</sup> s. ap. J.-C. (phase 4).

La période 4 concentre le plus de phases avec six ensembles cohérents individualisés (5 à 9). La phase 5 concerne un niveau de mortier qui repose sur le niveau d'apparition de la phase 4 et scellé directement par les



Orléans (Loiret) la Motte Sanguin, Quai Fort Alleaume : plan masse de la fouille (C. Aunay, pôle d'Archéologie, Ville d'Orléans).

niveaux de la phase suivante. Selon les sources écrites, ont été individualisés : la construction de l'enceinte médiévale entre 1467 et 1488 (phase 6), l'occupation de la zone non *aedificandi* à partir de 1488 (phase 7), la construction de la « motte » à partir de 1539 (phase 8), la restauration du cavalier après la formation des dolines (phase 9).

La période 5 se divise en deux phases : l'une correspond au démantèlement du système défensif à partir de 1720 et la construction de la manufacture de coton en 1788 (phase 10), l'autre correspond aux derniers aménagements engagés pour la création de l'école d'Artillerie en 1880 et la finalisation des quais de la Loire (phase 11).

**Céline Aunay**

Alix et al. 2016 : ALIX C., JESSET S., MILLEREUX C., ROBIN B., Orléans, La Motte Sanguin habitat romain et fortification de la fin du Moyen Age, Rapport de fouille archéologique, Orléans : Pôle d'archéologie, Ville d'Orléans.

Jesset et al. 2005 : JESSET S., CHAMBON M.-p., YVERNAULT F., Orléans, La Motte Sanguin : rapport de diagnostic, diagnostic, Orléans : Inrap.

Vacassy 2012 : VACASSY G., Orléans, la Motte Sanguin, lot 3 nord. Fortifier la ville à la fin du Moyen Âge : l'accrue de Saint-Aignan, rapport final d'opération, Orléans : Inrap.

# ORLÉANS

## 28 rue de l'Ételon, lycée Saint-Euverte

Le diagnostic archéologique du 28 rue de l'Ételon - lycée Saint-Euverte à Orléans s'est déroulé en 2016, avant la construction d'un nouveau bâtiment d'internat, le long du boulevard Saint-Euverte.

Les cinq sondages archéologiques ont permis d'intervenir, après démolition des anciens bâtiments, sur une grande partie de la surface du projet d'aménagement. Ce diagnostic, situé juste au sud du chœur et du transept méridional de l'église Saint-Euverte, prend place dans un contexte archéologique documenté depuis le XIX<sup>e</sup> s. Ce secteur est reconnu comme quartier d'habitat de la ville de *Cenabum* au Haut-Empire, puis comme espace funéraire à partir du III<sup>e</sup> s., avec une accélération probable de cette vocation à partir du IV<sup>e</sup> s., liée sans doute à l'inhumation de Saint-Euverte autour d'un oratoire restitué à l'emplacement de l'église médiévale.

Plusieurs fosses et trous de poteau antiques ont été identifiés dans les deux zones explorées. Une grande structure excavée, dont le fond n'a pas été atteint, occupe toute la surface d'un sondage mécanique situé le long du boulevard. Elle possède des parois présentant un profil en « escalier » et a été comblée par une succession de remblais lités et diversifiés : remblais de démolition, remblais de substrat remanié, remblais dépotoirs... Il pourrait s'agir d'une structure d'extraction de marne calcaire du Haut-Empire. Juste au sud, recoupant cette grande structure, deux maçonneries à angle droit correspondent à l'angle nord-est d'une cave maçonnée. Ses murs sont constitués de moellons de calcaire et de quelques assises de terres cuites architecturales. Le sol et les niveaux d'occupation de cette cave n'ont pas été atteints en raison de l'étroitesse du sondage. Le comblement, constitué de remblais de démolition, a livré une grande portion de mobilier céramique datant cet abandon de la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. ou de la première moitié du III<sup>e</sup> s. Le plan, la mise en œuvre et la datation de cette cave correspondent à celles observées plus au sud (Joyeux et al. 1997). En zone 2, un petit cellier a été mis au jour, entouré de structures excavées (fosses, trous de poteau) dont on suppose qu'elles forment un ensemble synchrone. Ces aménagements (cave, cellier, fosses et bâtiments domestiques ou artisanaux) sont situés juste à l'est d'une voie antique située dans l'axe du transept de l'église Saint-Euverte et repérée au sud, lors de la fouille de 1996.

À partir de la fin du II<sup>e</sup> s. ou au début du III<sup>e</sup> s., l'habitat laisse progressivement place à un espace funéraire dont au moins 9 sépultures ont été mises au jour. Il s'agit d'inhumations où les individus sont allongés sur le dos, tête à l'ouest, le plus souvent les bras étendus le long du corps. La présence de clous autour des défunts permet d'envisager l'emploi de cercueils ou de coffrages en bois. Ces sépultures ne contiennent pas de mobilier en dépôt. On observe à minima trois phases d'inhumations, dont une avec un recrutement spécifique d'individus immatures.

Les sépultures les plus récentes de cet ensemble dateraient du IV<sup>e</sup> s., époque à laquelle cet espace funéraire pourrait avoir acquis la vocation d'un cimetière chrétien. Une autre sépulture, dont la datation radiocarbone



Orléans (Loiret) 28 rue de l'Ételon, lycée Saint-Euverte : vue d'ensemble de l'angle nord-est de la cave maçonnée antique (Julien Courtois, pôle d'Archéologie, Ville d'Orléans, 2016).



Orléans (Loiret) 28 rue de l'Ételon, lycée Saint-Euverte : vue zénithale d'une sépulture tardo-antique (Julien Courtois, pôle d'Archéologie, Ville d'Orléans, 2016).

oscille entre le VIII<sup>e</sup> et le X<sup>e</sup> s., a été identifiée dans la coupe d'un sondage situé au sud du futur aménagement et confirme l'extension du cimetière durant cette période à minima jusqu'à cette zone du site.

Divers aménagements appartenant aux occupations modernes et contemporaines du couvent puis au pensionnat de Saint-Euverte ont été mis au jour. Ainsi, quelques maçonneries et un espace excavé (couloir ?) sont en partie conservés dans l'espace situé entre les deux anciens bâtiments.

**Julien Courtois**

Joyeux et al. 1997 : JOYEUX P., BLANCHARD P., JOSSET D., *Orléans, Lycée Sainte-Euverte, 28 rue de l'Ételon : DFS de fouille préventive, rapport final d'opération*, Orléans : AFAN-SRA Centre.

## ORLÉANS

### 20 rue du Pot-de-Fer

Le diagnostic archéologique du 20 rue du Pot-de-Fer à Orléans s'est déroulé en 2016, en amont de la construction d'une piscine sur une parcelle privée. L'unique sondage mécanique d'une surface de 5 m<sup>2</sup> a permis d'atteindre le substrat argilo-sableux et de constater la présence de terre de culture médiévale, peut-être même d'origine antique, à 1,30 m de profondeur. Aucune structure antérieure à la fin du Moyen Âge n'a été mise au jour. Ce niveau est surmonté de remblais de substrat

remanié datables de la fin du Moyen Âge. Ils sont percés de fosses et de trous de poteau, sans doute liés à l'exploitation du sous-sol au début de l'époque moderne. L'ensemble est scellé par d'épais remblais contemporains (seconde moitié du XIX<sup>e</sup> s.), probablement liés à l'aménagement de la parcelle à cette période et à la construction du bâti actuel.

Julien Courtois

## ORLÉANS

### Place Châtelet et rue des Hôtelleries Sainte-Catherine

Notice non reçue

## ORLÉANS

### Hôpital Porte-Madeleine

Le diagnostic archéologique de l'hôpital Porte-Madeleine s'est déroulé en novembre 2016. Dix-neuf sondages ont été réalisés en cave et en extérieur. Deux caves-carrières médiévales et modernes ont fait l'objet d'une étude de bâti, complétée par six sondages manuels. L'emprise du diagnostic se trouve à la limite entre les marnes et calcaires de l'Orléanais et les sables alluvionnaires de la Loire, qui se situe 170 m plus au sud.

L'occupation la plus ancienne mise au jour est datée du tout début de notre ère. Essentiellement caractérisée par un fossé formant un angle droit et une sépulture, elle témoigne d'une structuration de l'espace, qu'elle soit à visée parcellaire ou à vocation funéraire. Au centre de l'emprise, plusieurs inhumations d'adultes, dont certaines accompagnées d'un dépôt funéraire, mises en place entre le II<sup>e</sup> et le III<sup>e</sup> s. ap. J.-C., font de la parcelle un lieu d'inhumation durant deux à trois siècles. En marge, des structures en creux et des couches de remblais indiquent que d'autres types d'activités, peut-être artisanales, coexistent durant l'Antiquité. L'occupation semble se développer au long de la rue de Croix-de-Bois, indiquant peut-être la présence d'un axe de circulation est-ouest dès l'époque tardo-antique.

Le haut Moyen Âge n'a livré que peu de vestiges, à l'exception d'une sépulture, d'une fosse et de remblais témoignant d'une occupation au cours des VII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> s., et constituant par ailleurs l'un des rares points de découverte de l'occupation alto-médiévale à l'ouest d'Orléans.

Deux phases d'occupation suivent, l'une datée des XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s., la seconde du XV<sup>e</sup> s. et sont essentiellement caractérisées

par quelques vestiges d'habitat en bordure de la parcelle et par le creusement d'une cave-carrière dont l'utilisation comme cave perdure à l'époque moderne. Le centre semble alors essentiellement occupé par des terrains agricoles. Une autre carrière est percée au cours des XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> s., témoignant de l'urbanisation progressive du secteur. Elle est aussi transformée en cave par la suite.

À la fin de la période, les premiers bâtiments de l'hôpital général sont installés, prenant la place d'un arsenal, puis d'un terrain d'entraînement pour les arquebusiers et par la suite d'une partie des bâtiments du couvent de Notre-Dame-du-Calvaire. Enfin au XIX<sup>e</sup> s., un hôtel-Dieu et une pension complètent l'ensemble du bâti moderne et contemporain.

Émilie Roux



Orléans (Loiret) hôpital Porte-Madeleine : sépultures du I<sup>er</sup> au III<sup>e</sup> s. ap. J.-C. découvertes sous les caves de l'Hôtel-Dieu en 2016 pôle d'Archéologie, Ville d'Orléans.

L'aménagement et la restructuration des trois îlots du sud de la rue des Carmes du n°45 au n°77 de la rue, font l'objet depuis 2 ans d'un suivi patrimonial. Ce travail, toujours en cours, se tient dans un espace contraint, densément construit et fortement transformé au cours des siècles. Il vise à renseigner en profondeur et de façon exhaustive, au travers d'observations précises, l'histoire des constructions actuelles mais aussi des rares espaces libres (cours, puits de lumière...). Les études s'attachent à identifier et restituer les occupations anciennes aujourd'hui masquées par les modifications répétées des différents espaces.

### Les caves et carrières

Dans un premier temps, l'exploration et les sondages menés dans les sous-sols des trois îlots ont permis de retracer l'occupation de la fin du Moyen Âge avant la phase de densification que va connaître le quartier après la guerre de Cent Ans.

En l'absence de traces d'extractions de l'Antiquité et du haut Moyen Âge, les carrières les plus anciennes attestées datent du XIII<sup>e</sup> ou XIV<sup>e</sup> s.

Elles recouvrent deux formes distinctes :

- n° 47 rue des Carmes, un puits de descente au bas duquel plusieurs caverons périphériques ont été exploités. Cette petite carrière est du même type que celles du XII<sup>e</sup> s. mises au jour sur la place du Cheval-Rouge.

- n°57, 59, 69, 73 et 75 rue des Carmes, mais aussi 79 rue des Charretiers, cinq carrières avec galeries rayonnantes auxquelles on accédait depuis des puits de descente, assurent l'exploitation des bancs de calcaire dur situés entre 12 et 13 m de profondeur.

Des carrières plus récentes des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> s. se trouvent aux n°47 et 65 de la rue des Carmes. Ces carrières seront transformées immédiatement après la fin de leur exploitation en caves de deuxième niveau, reliées à la surface par une volée droite d'escalier aboutissant généralement en front de rue.

Dans le même temps, on trouve sur plusieurs parcelles des caves des XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s. attestant l'existence d'habitation en surface. Il en existe aux n°59/61, 63, 69, 53 rue des Carmes et 20 rue de l'Ange. Une cave de cette même période, aujourd'hui comblée, était présente sous le n°45 de la rue des Carmes.

### En surface

Profitant des rares espaces libres accessibles avec une mini-pelle, des sondages dans les cours et intérieurs de bâtiments accessibles ont permis de reconnaître la succession des occupations depuis le terrain naturel. Ce sont ainsi 3 m de niveaux archéologiques qui se trouvent préservés, avec près de 2 m d'épaisseur de couches se rapportant exclusivement sur la période gallo-romaine.

Les investigations menées dans les trois îlots de la rue des Carmes indiquent pour l'instant l'absence d'occupation gauloise avérée. Les premières occupations mises au jour concernent des niveaux de voies de cailloutis de silex du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C., creusées de profondes ornières indiquant le passage répété de charriots sortant ou entrant en ville. Il s'agit d'une voie est-ouest, un peu plus au sud que l'actuelle rue des Carmes et d'une autre nord-sud proche de la rue Stanislas-Julien.

Ces rues sont bordées d'habitats au moins depuis le I<sup>er</sup> s., si l'on en croit les différentes maçonneries retrouvées au n° 65 et au n°67 de la rue, ainsi que plusieurs puits et fosses à déchets. L'arrière des habitations paraît destiné aux jardins d'après l'épaisse couche de terre noire homogène mise en évidence.

À partir du III<sup>e</sup> s. le secteur paraît abandonné et il faut attendre le IX<sup>e</sup> s. pour retrouver quelques vestiges indiquant une légère reprise d'activité dans le secteur. Le fossé et le puits retrouvés respectivement au n°65 et 71 de la rue se rapportent à un habitat sans doute isolé. Ce rythme des occupations est similaire à celui attesté aux deux extrémités de la rue.

**Sébastien Jesset**

Le projet de construction d'une maison individuelle au centre-ville d'Orléans, 24, rue Saint-Marc, a fait l'objet d'un diagnostic archéologique réalisé par l'Inrap en juin 2016.

L'emprise couvre une superficie de 781 m<sup>2</sup>. Elle est toute proche d'un secteur religieux et funéraire de la période de l'Antiquité tardive, mais aucun vestige de ce type n'a été retrouvé. Par contre, quatre grandes fosses d'extraction de marne calcaire ont été mises au jour. Cette activité est courante dans le secteur durant les périodes médiévales

et modernes. Elle a été identifiée le long de la rue Saint-Marc (site 45 234 138 et site 45 234 211), mais aussi au 6, rue des Cordiers et au 25-27, rue du Faubourg de Bourgogne (site 45 234 105 et site 45 234 118). Un réseau fossoyé a également été mis au jour. Il forme une trame à peu près orthonormée. Cet ensemble correspond à la délimitation cadastrale du XIX<sup>e</sup> s.

**Mathilde Noël**

Un diagnostic archéologique a été réalisé en 2016 par l'Inrap à Orléans au 59, rue du Faubourg Saint-Vincent et rue Pierre 1<sup>er</sup> de Serbie. Il a été prescrit en raison d'un projet de construction d'un immeuble de 6 logements collectifs. L'emprise, d'une superficie de 546 m<sup>2</sup>, est localisée à 1200 mètres au nord du boulevard Alexandre-Martin, qui reprend le tracé de l'ancienne enceinte de la ville, construite au XVI<sup>e</sup> s. Seul un mur d'habitation moderne a

été découvert. Il est encore visible dans un mur mitoyen au sud de l'emprise et sur le plan cadastral de 1823. Il s'agit d'une construction en moellons calcaires liés par un mortier blanc-jaune, dont la largeur ne dépasse pas 0,50 m.

**Mathilde Noël**

Le diagnostic archéologique du 4 bis rue des Anguignis s'est déroulé entre le 02 et 03 octobre 2016. Il a précédé la construction d'un immeuble dans un quartier ayant livré plusieurs traces d'occupation antique, et dont on sait qu'il commence à être urbanisé le long des axes de sortie de ville à partir de la fin du Moyen Âge.

L'unique tranchée a été réalisée selon un axe est-ouest au centre de la parcelle, dans une cour ceinturée d'anciens bâtiments industriels. Le substrat (limon sableux jaune) n'a été atteint qu'au moyen d'une tarière manuelle dans un sondage profond, à près de 91,75 m NGF, soit à 3,87 m de la surface actuelle.

Ce substrat est recouvert par une série de remblais ou de terres de culture sur une épaisseur d'au moins 1,40 m,



Orléans (Loiret) 4 bis rue des Anguignis : mur parcellaire antique (Julien Courtois, pôle d'Archéologie, Ville d'Orléans, 2016).

qui ont livré du mobilier céramique daté du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. pour les remblais les plus anciens et du III<sup>e</sup> s. pour le plus récent. Ces remblais sont recoupés par la fondation d'un petit muret large de 0,35 m, orienté nord-sud, bâti au moyen de TCA en remploi liées à l'argile. Aucun niveau d'occupation ni aménagement associé à ce mur n'a été mis au jour. Celui-ci est daté du III<sup>e</sup> s., par déduction et recoupement stratigraphique. Il pourrait s'agir d'un petit muret parcellaire, proche des petits fossés ou sablières possiblement datés de la même époque, observés à environ 100 m à l'est, sur le site du 28 rue du Coq Saint-Marceau (Site 45.234.042 : Petit, Vilpoux 1991). L'arase de cette fondation, située à 2,40 m de profondeur (à 93,16 m NGF), est recouverte par un remblai épais de 0,60 m, livrant du mobilier du IV<sup>e</sup> s.

Le sommet de la stratigraphie est constitué de remblais des époques médiévales, modernes et contemporaines, sur environ 1,40 m d'épaisseur. Ces remblais peuvent à la fois correspondre à des apports volontaires d'amendement ou d'exhaussement des sols, ou encore à des dépôts alluviaux liés aux crues du fleuve. Les observations de terrain n'ont pas permis d'orienter l'interprétation de ces remblais entre ces deux hypothèses.

**Julien Courtois**

Petit, Vilpoux 1991 : PETIT D., VILPOUX J., *Orléans, ZAD Saint-Marceau. Rapport préliminaire des fouilles de sauvetage urgent*, rapport de fouille de sauvetage urgent, Orléans : SRA Centre.

Le diagnostic archéologique du 12 rue Jouselin et rue Berger à Orléans s'est déroulé durant le mois d'octobre 2016. Il est situé à mi-distance entre le Faubourg de Bourgogne et le lit mineur de la Loire, sur le coteau la surplombant. Il précède la construction d'une résidence senior qui interviendra après démolition des entrepôts actuels, ancien garage et concession automobile.

Le substrat n'a été observé que dans le sondage méridional, à une profondeur de 1,44 m, sous la forme d'un

niveau argileux jaune à gris avec poches de sable jaune. Les deux sondages septentrionaux ont permis d'observer ce qu'il est possible d'interpréter comme de vastes creusements puisque le substrat n'a pas été atteint dans le sondage profond de la première tranchée à 3,85 m ni dans celui de la seconde tranchée à 2,40 m. Aucune paroi n'a été identifiée sur la surface décapée. Le comblement est constitué principalement de marne calcaire remaniée et aérée. Seuls quelques tessons et TCA du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. ont été récupérés dans les couches at-

teintes les plus profondes, permettant de dater ces deux structures de l'époque antique. Le profil restitué du coteau et du terrain naturel exclut une interprétation de ces remblais comme terrasse de nivellement, même si des aménagements de ce type pour l'époque romaine ont été identifiés à quelques centaines de mètres à l'ouest, lors de deux diagnostics de l'Inrap (site 45.234.173 : Luberne 2008 ; site 45.234.196 : De Muylder 2010). Il faudrait voir dans ces deux aménagements des carrières d'extraction antiques, sans doute à ciel ouvert et à flanc de coteau, comme cela a aussi été observé sur le site de la Motte-Sanguin lors de la fouille de 2011.

Quelques couches recouvrant le substrat peuvent être interprétées comme des terres de culture ou des remblais d'aménagement du terrain en pente, avec une datation comprise entre l'Antiquité et l'époque moderne.

**Julien Courtois**

De Muylder 2010 : DE MUYLDER M., *Orléans, 84 bis rue du Faubourg Bourgogne : un diagnostic péri-urbain à l'est d'Orléans (45 234 196 AH)*, rapport de diagnostic, Orléans : Inrap.

Luberne 2008 : LUBERNE A., *Orléans, 4bis et 6 rue de l'École Normale (45 234 173 AH)*, rapport de diagnostic, Orléans : Inrap.

Moyen Âge

## ORLÉANS 181, rue de Bourgogne

En amont de travaux de stabilisation structurelle, un diagnostic archéologique a été conduit dans la cave située sous l'emprise d'une cour et de l'un des bâtiments de la Préfecture de région. Il a consisté en une étude de bâti accompagnée de sondages dans le sol. Cette cave est composée de deux niveaux, le premier d'époque moderne, le second médiéval et classé au titre des Monuments Historiques par arrêté du 13 novembre 2008. Le site se trouve immédiatement au sud du *decumanus* (rue de Bourgogne) de la ville gallo-romaine à l'emplacement supposé de son *forum*. Les vestiges de deux parois formant l'angle d'un bâtiment antique, conservés sur une hauteur d'1,32 m, ont été intégrés dans la construction du mur occidental du premier niveau de la cave, grâce à la mise en place d'un arc de décharge. Ces parois sont constituées d'assises de petits moellons de calcaire de Beauce, hauts de 10 cm en moyenne et liés par un mortier de chaux ocre-brun.

La cave médiévale dépendait vraisemblablement d'une habitation qui s'étendait sur une parcelle orientée est-ouest, entre la rue Saint-Germain à l'ouest et une rue aujourd'hui disparue à l'est (rue Vachot aussi appelée rue des Étuves-aux-Femmes ou rue Malmusse). Cette cave se situe entre 10,50 m (pour son ciel) et 13,50 m (pour son sol) sous le niveau de la rue Saint-Germain. L'aménagement d'une cavité à une telle profondeur résulte d'une volonté conjointe d'extraire de petits moellons à bâtir (carrière souterraine de calcaire de Beauce) tout en créant un niveau de cave. Elle se présente sous la forme d'une galerie orientée est-ouest, longue de 20,50 m, ouvrant au nord et au sud sur des cellules latérales. Deux structures liées au creusement de la cavité ont été observées : un massif de maçonnerie formant peut-être un pilier ou une paroi de renfort à la carrière (accès à un caveron ?), ainsi qu'un puits circulaire servant probablement d'accès initial et de conduit d'extraction. Dans





Orléans (Loiret) 181, rue de Bourgogne : vue vers l'ouest de la voûte d'ogive de la 6<sup>e</sup> travée avec empreintes de couchis (C. Alix, pôle d'Archéologie, Ville d'Orléans).



Orléans (Loiret) 181, rue de Bourgogne : vue vers le nord de la porte d'accès au puits (C. Alix, pôle d'Archéologie, Ville d'Orléans).

un second temps, ces structures ont été modifiées par l'aménagement des parois maçonnées de la cave plaquées contre le *substratum* calcaire. Six voûtes d'ogives ont été également montées en sous-œuvre sous le ciel de la galerie, séparées par de larges arcs-doubleaux et ouvrant sur les cellules latérales. Tous les arcs reposent sur de massifs piliers d'angle chanfreinés. Ces voûtes sont ponctuellement dotées de voûtains maçonnés, aux endroits où le substrat calcaire du ciel semble le plus fragile (départ de cloche de fontis). Pour la même raison, certaines cellules sont voûtées d'un berceau surbaissé. Les coffrages de ces voûtes ont été réalisés à l'aide de cintres encastrés dans l'extrados des arcs, maintenant de petits couchis (entre 11 et 15 cm x 30 cm) laissés en place une fois le mortier séché. Cette cave était aérée par deux soupiraux, placés aux extrémités de la galerie, et desservie par un escalier droit remontant vers le nord. Au nord, un passage aurait pu donner accès à un puits à eau. Une datation par radiocarbone effectuée dans le

mortier d'un voûtain suggère une construction à la fin du XIII<sup>e</sup> s. ou à la fin du XIV<sup>e</sup> s.

L'îlot où se situait cette maison est détruit et intégré dans le prieuré de Bonne-Nouvelle lors de sa reconstruction par les bénédictins de la congrégation de Saint-Maur entre 1670 et 1683. C'est à cette époque que l'escalier est condamné et remplacé par deux volées perpendiculaires, passant au travers du conduit de l'ancien soupirail oriental. Ce nouvel escalier est relié au premier niveau de cave, construit à la même occasion. Il s'agit d'une salle quadrangulaire couverte d'une voûte en berceau surbaissé, placée à l'aplomb de l'une des ailes du nouveau prieuré. Au XIX<sup>e</sup> s., l'escalier initial du premier niveau de cave remontant vers le sud est détruit et remplacé par l'escalier actuel, à l'est, communiquant avec la cuisine de la préfecture, qui s'installe sur ce site en 1800.

**Clément Alix**

Âge du Fer

## ORLÉANS

### 102 route d'Olivet et rue des Oseraies

L'opération de diagnostic archéologique est située, au 102 route d'Olivet/rue des Oseraies, en rive sud de la Loire, dans le quartier Saint-Marceau.

Par l'observation d'une surface de 209 m<sup>2</sup> réparties sur 4 tranchées et 2 sondages profonds, il a été mis en évidence à 1,10 m (93,6 NGF), sous des niveaux de remblais sableux récents parfois partiellement recouvert par un petit niveau, des vestiges du Hallstatt moyen.

Il s'agit de matériel épars en tranchée 1 et de faits archéologiques contenant du mobilier hallstattien en tranchée 2, composés d'une fosse et d'un fossé dont le tracé se poursuit hors des zones accessibles. Le fossé a révélé une petite boucle d'oreille en bronze ainsi que de nombreux tessons céramique très bien conservés, des restes de faune. Le matériel céramique issu des deux faits est bien

conservé, des éléments portent encore de la peinture (rouge, noire). La richesse et la nature (faune, céramique domestique, TCA) du matériel recueilli laissent à penser que l'occupation gauloise a eu un caractère domestique.

Un sol (au sens pédologique) est présent et doit correspondre à la période protohistorique. Le sol archéologique a disparu là où les observations ont été effectuées. Les faits apparaissent par ailleurs arasés.

Hormis la présence de l'activité horticole du XX<sup>e</sup> s. et d'un fossé dont le comblement a livré des éléments de la période moderne, l'essentiel des découvertes est datable de la fin du premier âge du Fer.

**Sandrine Deschamps**

Le projet d'extension de la Zac Arboria II, dans les communes de Pannes et de Villemandeur (Loiret), avait conduit le service régional de l'Archéologie à prescrire un diagnostic archéologique sur l'ensemble des terrains concernés. Une première phase avait déjà été réalisée sur une superficie d'environ 20 ha en 2009 à l'emplacement d'une usine à papier. La seconde phase a été conduite en janvier 2016 sur une superficie de 8 ha.

La zone diagnostiquée située à 3 km au sud-est du centre du bourg de Pannes et à 2,5 km à l'ouest de celui de Villemandeur, est encadrée par deux affluents du Loing : la Bezonde et le Solin.

La parcelle étudiée (environ 90 m d'altitude NGF) est localisée sur le versant nord d'un interfluve, dont l'axe est orienté NE-SO. Les formations superficielles recouvrant le Calcaire du Gâtinais et la Molasse du Gâtinais n'excèdent que très rarement une épaisseur de 0,30 m.

De nombreux vestiges archéologiques de toutes périodes sont connus dans ce secteur avec une fouille réalisée en 2015 située en limite sud du diagnostic.

24 tranchées révèlent des vestiges d'une occupation moderne et de nombreuses « anomalies » aussi bien géologiques que d'origines animales. Le comblement de deux fosses dites en « V ou en Y », interprétées comme des pièges de chasse, sont datées par radiocarbone

du Bronze moyen. Quatre fosses moins profondes attribuées à la même période avaient été mises au jour à quelques dizaines de mètres au sud du diagnostic, sur le site du Chemin rural de Plateville à Villemandeur. Ces fosses sont dispersées sur d'importantes superficies et ne paraissent pas, au regard des résultats du diagnostic, regroupées ou en nombre conséquent. Tout en confirmant la fréquentation de ce secteur à cette période, elles témoignent d'une activité dont la nature est encore difficile à cerner.

Hormis la découverte d'une dizaine de tessons de céramique de facture protohistorique, le diagnostic n'a pas permis de déceler de traces d'occupation de l'âge du Bronze final ou du premier âge du Fer, écartant une éventuelle extension vers le nord des occupations protohistoriques du site du Chemin rural de Plateville.

Les vestiges de l'occupation moderne concernent des fondations très arasées de deux bâtiments figurant sur le cadastre napoléonien, des fosses de plantations arboricoles et viticoles ainsi que des fossés parcellaires. Deux fosses d'extractions de marne calcaire sont attribuées à cette période. Le mobilier est constitué de tessons de céramique datés des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> s. Plusieurs éléments se rapportent à des productions de grès de la Puisaye.

**Eric Frénée**

Le projet de construction de la ZAC Centre-Bourg à Saint-Cyr-en-Val (Loiret) a fait l'objet d'un diagnostic archéologique en 2016, à l'endroit supposé du cimetière de l'église du bourg, dont la construction remonterait au XIII<sup>e</sup> s. Aucun indice d'occupation de ce type n'a été observé. Pour la période médiévale, seuls deux fossés, dont le comblement est datable des XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> s., ont été découverts sur la partie la plus haute du site. Les autres vestiges concernent les périodes modernes et contemporaines. Des fosses d'extractions de marne

et de calcaire et des remblais de terrassement ont été identifiés en partie basse de l'emprise. Le ruisseau du Morchêne, qui s'écoule du sud vers le nord le long de la limite occidentale de l'emprise, a été en partie canalisé et ses berges présentent des remblais importants observés lors du diagnostic. Deux fossés non datés ont été découverts à proximité de ce ruisseau et sont probablement liés aux limites parcellaires.

**Mathilde Noël**

Mésolithique

## SAINT-JEAN-LE-BLANC 5 et 7 rue de la Brèche

Le diagnostic est situé sur la commune de Saint-Jean-le-Blanc (Loiret), en limite nord-ouest du centre-bourg, sur deux parcelles dans la plaine alluviale de la Loire en zone inondable.

Quelques nucléus, des lamelles et des éclats en silex provenant d'un niveau sablo-argileux pourraient dater du Mésolithique. Cette industrie se trouve plus ou moins concentrée autour d'un amas de silex craquelés par le

feu, pouvant constituer les restes d'un foyer. De la céramique attribuable au bas Moyen Âge se trouve d'une manière diffuse dans un dépôt de limon sableux dont la mise en place pourrait être attribuée à une ou plusieurs phases de débordement de la Loire. Deux fosses ont livré du mobilier (faïence, verre) attribuable à la période contemporaine (vers 1900).

Johannes Musch

## SAINT-LYÉ-LA-FORÊT Rue de l'Enfer

Notice non reçue

Moyen Âge

## SANDILLON Zac Multisite (tranches E et F)

Un diagnostic archéologique a été réalisé dans le centre-ville de Sandillon, préalablement au projet de construction d'une ZAC Multisite. Les tranches E et F du projet ont été effectuées en 2015 et 2016.

Un ensemble de tessons de céramique de l'âge du Bronze, et du mobilier lithique ont été retrouvés dans un espace d'environ 1500 m<sup>2</sup>, au niveau culminant d'une montille peu visible dans le paysage actuel. Un grand creusement pourrait avoir piégé les tessons. Trois fosses et un unique trou de poteau pourraient être mis en relation avec ces premiers vestiges, cependant la nature précise de l'occupation est encore indéterminée.

L'occupation principale concerne la période médiévale. Elle se concentre, au nord-ouest de l'emprise (IX<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s.). L'organisation de l'espace est caractérisée par un che-

min de direction sud-est/nord-ouest et un système de parcelles en lanières formé par quatre fossés parallèles au sein desquels se trouvent des fosses, des trous de poteaux, ainsi qu'un petit foyer. Certaines fosses ont dû servir de dépotoirs. Il pourrait d'agir d'une organisation de fond de parcelle, de jardins ou de petites exploitations agricoles. L'occupation semble se déplacer et s'organiser différemment dans un second temps (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s.). Il s'agit de fossés, dont l'organisation orthonormée semble suivre une trame déjà perçue sur le site de la tranche A (Rivoire 2014). Cette organisation parcellaire correspond certainement à une gestion agricole de l'espace.

Mathilde Noël

Rivoire 2014 : RIVOIRE E., Loiret, Sandillon, Centre Bourg et ZAC multisites, tranche A, rapport de diagnostic, Orléans : Inrap.

Âge du Fer

## SANDILLON ZAC Multisite (tranche B), Cailloux Pauvoir

Le diagnostic archéologique a été réalisé route de Férolles au lieu dit Cailloux Pauvoir, en rive sud de la Loire, sur la commune de Sandillon.

Il a été mis en évidence un réseau de fossés dont trois tronçons contenaient du mobilier de la période romaine *sensu lato*.

Trois anomalies testées sont difficilement caractérisables : fond de fosse, chablis et/ou éléments brûlés sur place et ne présentent pas de mobilier archéologique associé.

Du matériel isolé, dans plusieurs tranchées, est vraisemblablement en dépôt secondaire (surfaces altérées, hors structures et dans des matrices sédimentaires té-

moignant d'une forte dynamique de dépôts). Ces isolats sont rattachables à la période romaine *sensu lato*.

Du mobilier isolé, dans la tranchée 1 à 97,25 m NGF, est attribué au Hallstatt C/D1 et pourrait être mis en relation avec le mobilier retrouvé dans une fosse du diagnostic voisin (tranche C, Cailloux Pauvoir).

Les résultats des investigations géomorphologiques font état de la présence d'un réseau de chenaux dans cette partie du val de Loire entraînant une importante érosion des niveaux et entraînant une remobilisation des matériaux et du mobilier archéologique vers le sommet des faits archéologiques observés.

Sandrine Deschamps

## SANDILLON

### ZAC Multisite (tranche C), Cailloux Pauroir

Ce diagnostic correspond à la tranche C du projet d'aménagement de la ZAC Multisite sur la commune de Sandillon (Loiret), au lieu-dit Cailloux Pauroir. L'intervention qui s'est déroulée en 2016, est localisée rue Champcrapaud, à environ 600 m à l'est du bourg ancien de Sandillon, dans la vallée alluviale de la Loire, sur la rive sud à environ 1 km du lit actuel, à une altitude de 99 m NGF, sur des alluvions sableuses holocènes. L'horizon agricole, d'une épaisseur de 0,30 m, recouvre une succession de dépôts sableux. Parmi les 13 tranchées réalisées, une a mis au jour une fosse contenant un important mobilier céramique et lithique attribué au Hallstatt D1. Reconnue partiellement, elle apparaît sous la forme d'une trace ovale grisâtre longue de 4,15 m et large de 3,80 m. Elle est recouverte par près de 0,40 m de sables correspondant à d'anciens niveaux de labours et par l'horizon agricole actuel d'une épaisseur de 0,20 m. Aucun niveau d'occupation ancien n'a pu être identifié. Le comblement de la fosse est constitué de quatre couches horizontales sablo-argileuses.

Le corpus céramique est composée de formes ouvertes basses telles que des jattes ou des bols. Des éléments de comparaison sont à rechercher dans les ensembles régionaux de la transition Hallstatt C/D ou D1. Le mobilier lithique est constitué de 105 individus. Il s'agit d'un débitage d'éclats courts et épais issus de galets de silex alluviaux de taille moyenne. Cet assemblage présente les critères d'une industrie lithique domestique protohistorique.

La période moderne ou contemporaine est matérialisée par un tronçon de fossé parcellaire et la découverte de quelques fragments de tuiles et de briques.

Moyen Âge

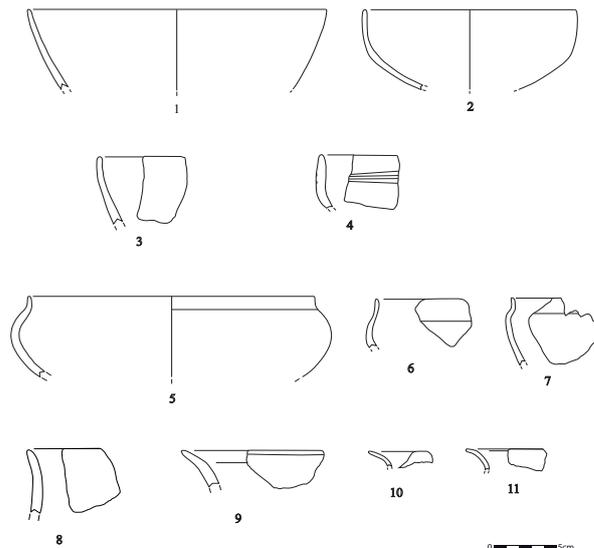
## SARAN

### 265, 281, 283 et 309 rue du Bourg

Les éléments recueillis par la dizaine de bénévoles de Fédération Archéologique du Loiret durant les 8 jours d'intervention (28 octobre au 4 novembre 2016) permettent d'illustrer les marges d'un site de la deuxième moitié du IX<sup>e</sup> s. se déployant en direction de l'église paroissiale Saint-Martin (60 m au nord), et de la pharmacie actuelle (30 m à l'ouest), construite en 2010 au sommet d'une butte de 90 m de diamètre surplombant les environs. On rappellera pour mémoire que les vestiges d'un probable four de potier de la fin du IX<sup>e</sup>-début du X<sup>e</sup> s. avaient été identifiés dans les tranchées de fondation de cette pharmacie (Jeset 2017).

L'essentiel des structures se rapporte à un vaste bâtiment sur poteaux accueillant dans son emprise un cellier/cave, plusieurs structures quadrangulaires de type coffre et des silos.

Le caractère élitaire de cette construction, à une cinquantaine de mètres de l'actuelle église Saint-Martin se trouve confortée par la découverte dans les comblements d'un denier en argent, de quelques tessons de



Sandillon (Loiret) Cailloux Pauroir : le mobilier céramique de la fosse hallstattienne (Éric Frénée, Inrap).

À l'instar du site du Bois de la Mothe (Hamon 2012), les occupations hallstattiennes du Val de Loire sont principalement reconnues par leurs fosses, les érosions d'origines diverses ayant fait disparaître les creusements les moins profonds. Bien qu'en apparence isolée, cette fosse appartient de toute évidence à un habitat dont l'étendue n'a pu être déterminée.

Eric Frénée

Hamon 2012 : HAMON (T.), *Sandillon (Loiret), « Le Bois de la Mothe » Tranche 3*, 45.300.061 AH, rapport final d'opération préventive de diagnostic. Orléans : Inrap.

verre, de restes de poisson, de mobilier métallique et d'un abondant mobilier céramique parmi lequel ont été identifiés à de nombreuses reprises des fragments de cruche à engobe rouge.

Les fréquents fragments de *tegulae*, d'imbrices et d'un modillon évoquent quant à eux l'existence d'une couverture de tuiles, en dépit de mur constitués d'une ossature de bois.

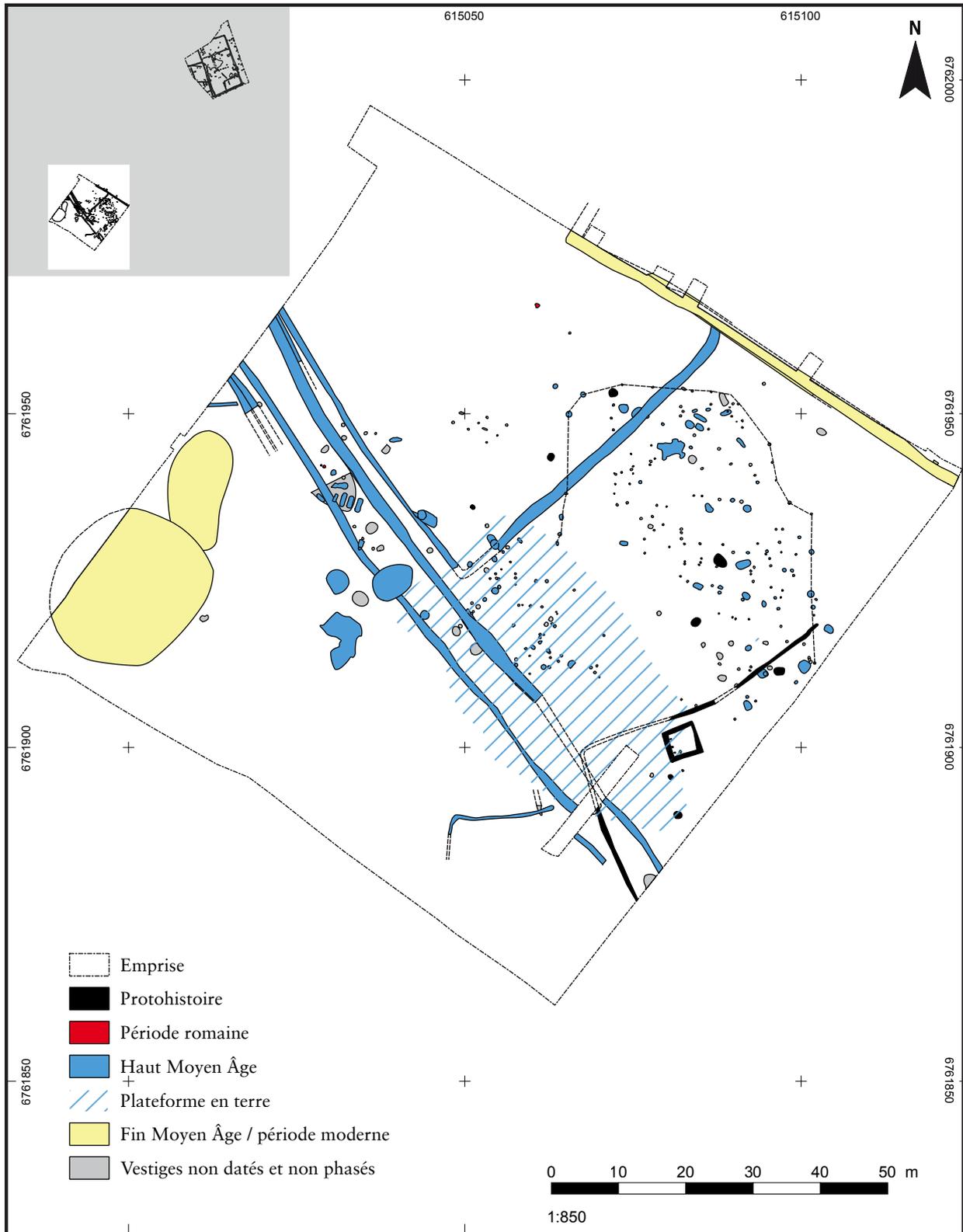
Enfin, il convient de préciser qu'une occupation préhistorique est soupçonnée, compte tenu de la découverte d'une trentaine de silex taillés dans les comblements haut Moyen Âge, ils se rapportent à un faciès de la fin de l'Épipaléolithique si l'on en croit la présence d'un fragment d'armature Belloisienne présentant une retouche croisée caractéristique des armatures du groupe Laborien1 (selon Marc Laroche).

Sébastien Jesset

Jeset 2017 : JESSET S., « Saran, 369 rue du Bourg », *Bilan scientifique de la région Centre 2009-2013*, pp. 295-297.

La fouille réalisée sur le territoire de la commune de Saran au lieu-dit « la Motte Pétrée » fait suite des découvertes effectuées lors du diagnostic conduit par Anne-Aimée Lichon en 2011 (Lichon 2011). Deux zones de fouilles ont été définies. La zone 1 est centrée sur

l'occupation du haut Moyen Âge identifiée dans la partie sud-ouest de l'emprise, à proximité de la RD 577. La zone 2 est située dans la partie nord-est de l'emprise diagnostiquée, au contact de la rue de la Motte Pétrée, où les vestiges de la période romaine étaient les plus nom-



Saran (Loiret) la Motte Pétrée : plan général des vestiges de la zone 2 (Thomas Guillemard, Inrap).

breux. Au total 524 faits ont été identifiés au cours de cette intervention (348 faits en zone 1 et 176 en zone 2).

Quatre périodes d'occupation successives peuvent être individualisées

Quelques vestiges attribuables au premier âge du Fer ont été mis au jour sur les deux zones de fouille. En zone 1, l'occupation apparaît mieux structurée. Dans la partie orientale de l'emprise, les tronçons ouest et sud d'un probable enclos fossoyé ont été repérés. Au sein de cet enclos prennent place une petite construction de plan rectangulaire (L : 5,80 m ; 4,80 m ; surf. Int. : 14 m<sup>2</sup>) et quelques fosses. En zone 2, seules quelques fosses circulaires sont attribuables à cette phase d'occupation.

Des vestiges contemporains ont été identifiés sur les sites de la ZAC des Vergers ou sur celui de Chimoutons /la Hutte et pour le Hallstatt moyen final sur le site de la ZAC du Champ Rouge (tranche 1). Sur les communes limitrophes, elles sont également reconnues à Ormes rue de la Borde (Hallstatt A) et au Bois d'Ormes (Hallstatt D/La Tène A). À Ingré, sur le site du Rondeau et à Gidy au lieu-dit le Chêne de la Croix d'autres vestiges de cette période ont été fouillés. Les occupations du I<sup>er</sup> âge du Fer sont donc récurrentes autour du site de la Motte Pétrée même si, à l'instar de ce dernier, elles ne livrent pas des concentrations de vestiges très importantes.

Le mobilier céramique découvert dans le comblement de ces rares structures apparaît relativement homogène et place l'occupation à la fin du Hallstatt C ou au début du Hallstatt D1. La répartition des vestiges sur une aire relativement vaste, l'absence de concentration notable, à l'exception des vestiges mis au jour en zone 1, ne permet pas de préciser leur nature ni leur appartenance à un établissement unique.

L'environnement du site à la période romaine livre un grand nombre d'indices et de sites attestant une occupation relativement dense du secteur. À la Motte Pétrée, les vestiges antiques sont essentiellement présents en zone 2 où a été découvert un petit établissement agricole dont l'existence est avérée entre le I<sup>er</sup> et le début du V<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

Au I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., les vestiges, représentés par quelques fosses, sont concentrés dans la partie occidentale de la zone 2. L'occupation structurée, ne semble intervenir qu'au cours du II<sup>e</sup> s., période relativement tardive pour l'apparition de ce type d'établissement. Les vestiges identifiés, deux celliers, un puits et un trou de poteau, s'inscrivent au sein d'un enclos de forme rectangulaire, délimité par un fossé. La stratigraphie du cellier le plus vaste, atteste plusieurs séquences de restructuration succédant à des périodes d'abandon et de remblaiement complet ou partiel. Faut-il voir dans cette succession de phases d'occupation et d'abandon, le témoignage d'une présence humaine discontinue, peut-être en lien avec la réalisation d'une activité particulière et/ou saisonnière ? Rien, dans le mobilier mis au jour ou dans les vestiges identifiés, ne permet de s'en assurer.

Au cours de cette période, les vestiges s'étendent vers l'ouest, au-delà de l'emprise de fouille. Nous nous situons donc, au moins pour la période du Haut-Empire romain, aux marges d'une entité plus vaste dont la nature ne peut être précisément définie.

Au Bas-Empire, le site ne connaît pas de transformations importantes. L'enclos fossoyé, qui conserve la forme générale et les dimensions du précédent, accueille quelques vestiges dont un vaste creusement dont la vocation exacte ne peut, à ce jour, être précisée (mare, fumièr ?), une construction sur poteaux, dont le plan est probablement incomplet, et trois puits ou citernes. Il convient de noter l'absence des fonds de cabane qui restent, pour cette période, l'un des « marqueurs » dans l'évolution des modes de construction. Le seul exemple de la diffusion de ce type de construction à proximité de la Loire reste, à ce jour, le site de la ZAC des Vergers (Jeset 2001 : 100-101).

Nous sommes en présence, pour la période tardo-antique, d'un établissement empruntant ses limites fossoyées à l'établissement du Haut-Empire et dont la partie centrale connaît l'installation d'un vaste creusement à la destination incertaine. Les exemples loirétains de sites répondant à des critères semblables sont nombreux (Escriennes ZAC Saint-Eutrope, Saran ZAC des Vergers, Ormes le Bois d'Ormes) mais, dans le cas de la Motte Pétrée le soin apporté à la construction du radier mis au jour au fond de cette vaste structure apparaît comme un élément singulier, au même titre que les puits découverts et l'abondance du numéraire mis au jour.

Au début du haut Moyen Âge, l'occupation se déplace vers le sud-ouest (zone 1). Ce nouvel établissement est occupé entre la seconde moitié du vie et le viii<sup>e</sup> siècles. La majorité des vestiges sont attribuables à la période mérovingienne. L'établissement, circonscrit, au nord et à l'ouest, par des palissades, est bordé, au sud, par des fossés parallèles délimitant probablement l'emprise d'un axe de circulation. Les vestiges de l'habitat, constitués de négatifs de poteaux, de fosses et d'un four à distance de l'occupation principale, sont installés sur des plates-formes mises en évidence dans la partie méridionale de l'emprise de fouille. Les apports successifs de remblais viennent sceller les occupations les plus anciennes, permettant d'investir une aire plus vaste. La stratigraphie complexe qui en résulte n'a malheureusement pu être intégralement exploitée au cours de l'intervention. La période carolingienne est également représentée par quatre sépultures (deux adultes et deux enfants) mises au jour dans la partie sud-est de l'emprise.

Le bas Moyen Âge est illustré par le creusement de vastes fosses d'extraction attribué aux XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s. Enfin, un fossé découvert au pied de la limite nord de l'emprise est attribuable aux périodes médiévale et moderne.

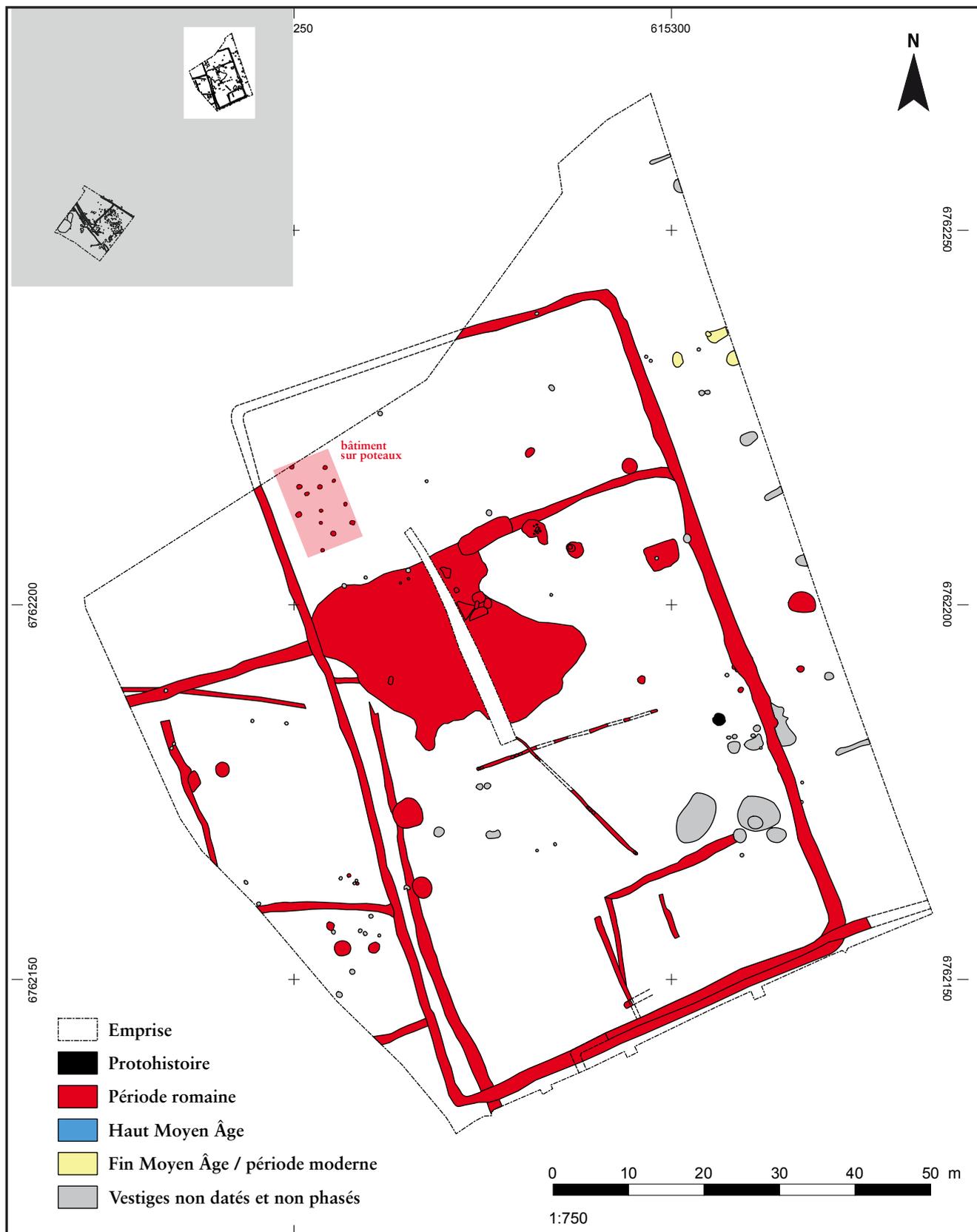
Le site de la Motte Pétrée permet de confirmer la densité des occupations romaines et médiévales sur le territoire de la commune de Saran. L'identification d'un établissement de l'Antiquité tardive est particulièrement importante et vient confirmer la continuité des établissements

ruraux proches d'Orléans/Cenabum, déjà vérifiée sur les sites de la Zac des Vergers et de la Médecinerie. Toutefois, dans le cas de la Motte Pétrée, l'établissement mérovingien ne succède pas directement à celui de la période romaine, se déplaçant de quelques centaines de mètres vers le sud-ouest.

Jeset *et al.* 2001 : JESSET S., ALENET DE RIBEMONT G., DAUPHIN J., FRÉNÉE E., GEORGES P., JOSSET D., LE BOULANGER F., LEROYER C., LUSSON D., MORET-AUGER F., RAUX S., TRIBES L., *Saran « ZAC des Vergers » (Loiret) - 45.302.008. AH*, rapport préliminaire, Orléans : SRA Centre, 460 p.

Lichon 2011 : LICHON A.-A., *Des occupations de la Protohistoire à l'époque Moderne : Saran « la Motte Pétrée »*, rapport de diagnostic, Orléans, Inrap.

Laurent Fournier, Thomas Guillemard



Saran (Loiret) la Motte Pétrée : plan général des vestiges de la zone 1 (Thomas Guillemard, Inrap).

## SARAN

### Les Cent Arpents

Le diagnostic archéologique au lieu-dit Les Cent Arpents a été réalisé en vue de l'aménagement d'une zone pavillonnaire, en deux tranches distinctes. La première s'est déroulée en 2014 et se concentre sur d'anciennes parcelles agricoles. Elle a fait l'objet d'un rapport préliminaire. La seconde tranche, effectuée en 2016, correspond aux deux zones boisées situées de part et d'autre des anciennes parcelles agricoles. Ce diagnostic a permis de mettre en évidence une occupation débutant à l'antiquité et se poursuivant jusqu'au Moyen Âge. Un chemin de la période contemporaine a également été observé. L'occupation antique se caractérise par un petit enclos fossoyé d'une surface restituée d'environ 5000 m<sup>2</sup>. Seule sa moitié ouest se trouve dans l'emprise de ce diagnostic. Aucun élément n'en a été observé lors

de la réalisation du diagnostic préalable à la construction de la rue Paul Langevin (45 302 011AH), ni dans celui immédiatement au nord de cette rue de Carrefour Property (45 302 042 AH) ce qui permet de circonscrire le site. Cet enclos intègre une mare. Il est également associé à deux fosses quadrangulaires et à une série de trous de poteau situés à quelques mètres à l'ouest. Le mobilier céramique indique que cet établissement rural est occupé à partir de la seconde moitié II<sup>e</sup> s. ap. J.-C. et abandonné au cours du III<sup>e</sup> s. ap. J.-C. La mare perdue durant le Moyen Âge voire jusqu'à aujourd'hui. Les vestiges d'un chemin, axé est-ouest et probablement contemporain, ont été également mis au jour.

Aurélien Hamel

## SARAN

### Rue de la Source-Saint-Martin

La prescription de fouille archéologique réalisée en 2016 a pris effet suite à un diagnostic mené en 2013 sur les parcelles soumises à un projet de construction de maison individuelle (Vanderhaegen 2013a). La densité de vestiges et de mobilier céramique mis au jour alors, dans un environnement archéologique du haut Moyen Âge largement reconnu sur ce secteur de Saran où zones de productions potières et secteurs d'habitats sont régulièrement attestés, ont conduit à étendre la fenêtre d'observation de ce diagnostic sur une emprise de 800 m<sup>2</sup>.

En dépit des zones d'anomalies révélées par prospection magnétique en périphérie de l'emprise et d'un périmètre d'intervention enclavé entre le site de La Guignace (Bouillon, Capron 2015) sur lequel 11 fours de potiers couvrant une économie active du VI<sup>e</sup> au IX<sup>e</sup> s., et celui de La Voie Nouvelle ayant exhumé un four de potier du VII<sup>e</sup> s., les indices d'une occupation artisanale sont restés discrets au sein de l'emprise. 109 faits archéologiques ont été enregistrés. L'essentiel se rapporte à des structures de type fosse ou trou de poteau, qui marquent des nébuleuses concentrées dans le décrochement nord-ouest et l'angle sud-ouest de l'emprise. Des horizons homogènes de faible puissance, partiellement conservés en surface du terrain naturel, s'apparentent à des niveaux de sol dont l'étendue se limite à la moitié ouest de l'emprise. Ces derniers, dont le fonctionnement s'opère au cours du IX<sup>e</sup> s., s'affirment comme des marqueurs structurants du phasage stratigraphique, scellant une partie des vestiges mis au jour, d'autres leur apparaissant synchrone.

Face au caractère extrêmement hétérogène des assemblages céramiques dans ce contexte artisanal potier où la notion de matériel « redéposé » est omniprésente, une étude exhaustive et attentive des lots céramiques s'est révélée bénéfique à la compréhension de l'occupation du site. Avec un corpus de 10678 tessons pour 951 NMI, auxquels s'ajoutent 3220 restes céramiques issus de la phase de diagnostic, le chrono-stratigraphie a pu être

affinée à une occupation principalement située entre les VIII<sup>e</sup> et IX<sup>e</sup> s.

D'un point de vue spatial, les fosses et trous de poteau ne témoignent pas d'une organisation pertinente. Les niveaux de sol auxquels ils sont stratigraphiquement liés n'apparaissent pas s'étendre au-delà d'une voie dont l'axe d'orientation nord-ouest/sud-est est fixé par deux fossés parallèles distants d'environ 10 m. Cette voie vraisemblablement an fonction dès la fin du VIII<sup>e</sup> s., se fixe comme un axe structurant de l'occupation du site. Son développement nord se voit être confirmé sur le site de La Voie Nouvelle, tandis que le site de La Guignace offre sur sa frange occidentale, avec la voie 1 rattachée à une phase d'occupation des IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> s., une probable extension sud. Ce tracé est supposé se calquer sur celui supposé de l'ancienne voie antique Orléans-Chartres.

Le mobilier céramique restitué dans certains cas des déformations, desquamations et fissures, indices de rebus de cuisson se faisant l'écho de l'activité artisanale environnante. Il n'en demeure pas moins que nombres d'individus portent des stigmates de consommation. L'absence de four de potier ou de zones de rubéfaction soumettant l'emplacement d'aires de cuisson, de tessonière, de fosse de préparation d'argile (décantation) et la nature des vestiges mis au jour suggèrent une implantation à vocation domestique. Celle-ci, bien que partielle, car réduite dans son approche à la frange ouest de l'emprise, peut trouver des correspondances marquant sa possible extension. L'une, à l'est, reste très modérée avec une petite unité bâtie située à l'extrême nord-ouest de l'emprise du site de La Guignace. L'autre, à une dizaine de mètre au nord-ouest, sur la zone de diagnostic rue du Bourg (Vanderhaegen 2013b), complétée à l'été 2016 d'une intervention programmée, met en évidence une occupation domestique des IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> s.

Ces secteurs d'occupation peuvent s'inscrire à la marge d'un « pôle » domestique plus vaste dont le développe-

ment s'étendrait à l'ouest de la zone investie. L'hypothèse déjà formulée d'un recentrage de l'occupation des IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> s. vers le cœur du bourg actuel peut trouver ici des éléments d'approbation. Si l'on met de côté la découverte fortuite d'un four dont la fonction artisanale n'est pas attestée au 369 rue du Bourg, cette occupation serait alors bien dissociée des aires de production de ces contextes. Ce constat est surtout valable pour les fours du IX<sup>e</sup> s. dont l'implantation est principalement reconnue à l'extrémité est de l'emprise du site de La Guignace, soit à une distance de plus de 300 m.

Outre le mobilier céramique témoignant de stigmates de production, quelques éléments découverts rappellent la forte imprégnation artisanale potière soumise à ce secteur de la ville. Il s'agit d'une crapaudine qui alimente le corpus des exemplaires déjà attestés sur le site de La Guignace et de la ZAC Portes du Loiret Sud.

D'un point de vue paléo-environnemental, quelques fosses aux fonds et contours irréguliers restituent ponctuellement l'emplacement de haies dont les traces fossiles s'agencent perpendiculairement à la voie. Leur implantation marque une partition nord/sud des deux zones d'occupation les plus denses (habitat/parcage ?).

**Jérôme Bouillon**

Bouillon, Capron 2015 : BOUILLON J., CAPRON F., *Une extension Nord au complexe artisanal potier de Saran La Médecinerie (VI<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècle), Loiret, Saran, Ancienne route de Chartres, au lieu-dit La Guignace (Zone Sud et zone Nord)*, rapport de fouille archéologique, Orléans : Inrap.

Vanderhaegen 2013a : VANDERHAEGEN B., « 379, Rue du Bourg », Saran (Loiret), rapport de diagnostic archéologique, Orléans : Inrap.

Vanderhaegen 2013b : VANDERHAEGEN B., « 265, 281 et 30, Rue du Bourg », Saran (Loiret), rapport de diagnostic archéologique, Orléans : Inrap.

Gallo-romain

## SCEAUX-DU-GÂTINAIS Le Préau

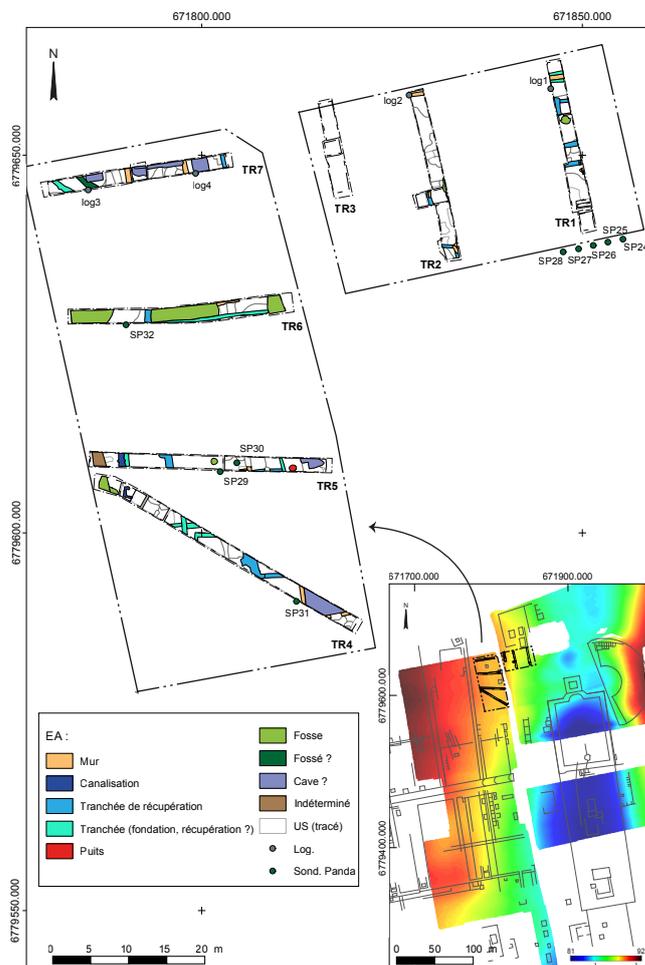
Réalisé dans le cadre du projet de mise en valeur du site archéologique d'*Aquae Segetae* et de la création d'un musée in situ, le diagnostic concerne une surface totale de 3200 m<sup>2</sup> de part et d'autre du chemin rural de la Ruelle dans la partie nord de l'agglomération antique d'*Aquae Segetae*. Le plan général de l'agglomération est bien connu par des prospections aériennes et géophysiques. L'essentiel des fouilles a concerné depuis les années 70 le secteur du sanctuaire. Ce plan reste encore assez schématique.

Le diagnostic s'est limité, au décapage supérieur des niveaux archéologiques afin de conserver la stratigraphie. Celle-ci n'est étudiée que par sondages et fouilles de quelques structures. Les résultats ont par ailleurs été mis en correspondance avec les levés géophysiques.

À l'ouest, particulièrement à l'est du chemin rural, la puissance stratigraphique des niveaux archéologiques est de une faible épaisseur (0,10 à 0,20 m à l'est ; 0,20 à 0,35 m à l'ouest). Les structures creusées dans l'encaissant naturel peuvent atteindre et dépasser 1,80 m de profondeur. Les structures et la stratigraphie concernent une chronologie du Haut Empire (I<sup>er</sup> à III<sup>e</sup> s.) cohérente avec les autres secteurs étudiés de l'agglomération. Le IV<sup>e</sup> s. n'est pas représenté, hormis le comblement d'un caniveau en pierre (tesson de Jaulges Villiers Vineux 7.02 ou 7.03). Dans une des tranchées (7), quelques tessons de céramique non tournée protohistorique fournissent un indice d'une occupation antérieure.

Les structures bâties (murs, caves, caniveau) s'organisent selon les axes du plan d'urbanisme antique, nord sud – est ouest. On note cependant à l'extrémité nord-ouest du diagnostic dans la tranchée 7, deux fossés ou tranchées de récupération orientés nord ouest – sud est. Ces structures sont stratigraphiquement antérieures aux autres aménagements de ce secteur et notamment à une probable cave.

Dans la parcelle ouest (tranchées 4 à 7), le diagnostic révèle des ensembles très structurés et assez dense, correspondant à un espace bâti avec des caves en assez grand nombre (habitations). Dans la partie est (tranchées



Sceaux-du-Gâtinais (Loiret) Le Préau : plan de localisation des sondages de diagnostic. Report sur le plan général du site antique (J. Vilpoux, DRAC Centre, 2008 et le MNT, Géocarta 2015).

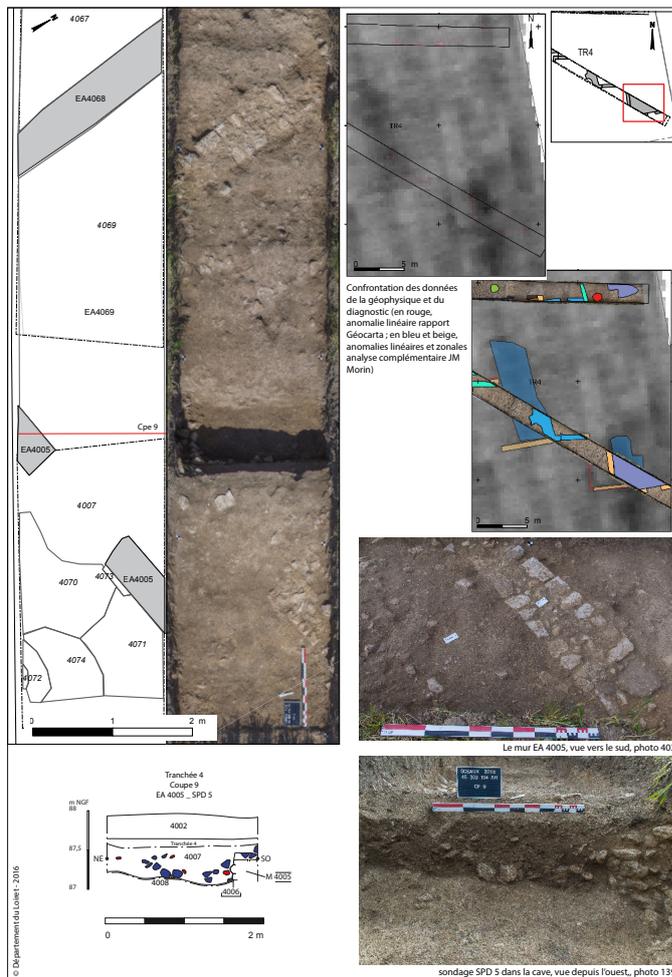
1 à 3), les vestiges sont organisés également selon le plan d'urbanisme, mais leur densité est apparemment moindre. Une part importante des surfaces ouvertes dans les tranchées 1 et 2 s'apparente plutôt à des espaces extérieurs.

La tranchée 3, proche du chemin rural révèle une stratigraphie différente, qui pourrait correspondre à des recharges de voirie ou d'une terrasse.

Dans l'ensemble du diagnostic, les récupérations de maçonneries sont très nombreuses mais pas systématiques. Une partie d'entre elles figure parmi les éléments stratigraphiques les plus récents du site. Des remblais de démolitions qui y sont potentiellement associés, recouvrent en grande partie la surface des tranchées de diagnostic immédiatement sous la terre arable. Ces remblais sont extrêmement triés, les pierres et tuiles de grande taille sont absentes. Il est donc possible qu'une part de ces remblais et récupérations, en particulier dans la parcelle ouest, soit récente. En effet, la description du site et le plan fourni par Jollois en 1836, précise bien que l'agglomération est utilisée alors en carrière.

Cependant, dans la partie est, des aménagements plus fugaces sont installés sur des remblais de destruction ou d'abandon : fosses, alignement de pierre (tranchée 1, tranchée 5). L'organisation (comme la chronologie fine) de ces vestiges les plus récents ne peut être comprise que dans le cadre d'un décapage de plus grande surface sur ce niveau.

Jean-Michel Morin



Sceaux-du-Gâtinais (Loiret) le Préau : un bâtiment à l'extrémité de la tranchée 4 : la cave EAS 4069 et les sols associés (CD45).

Gallo-romain

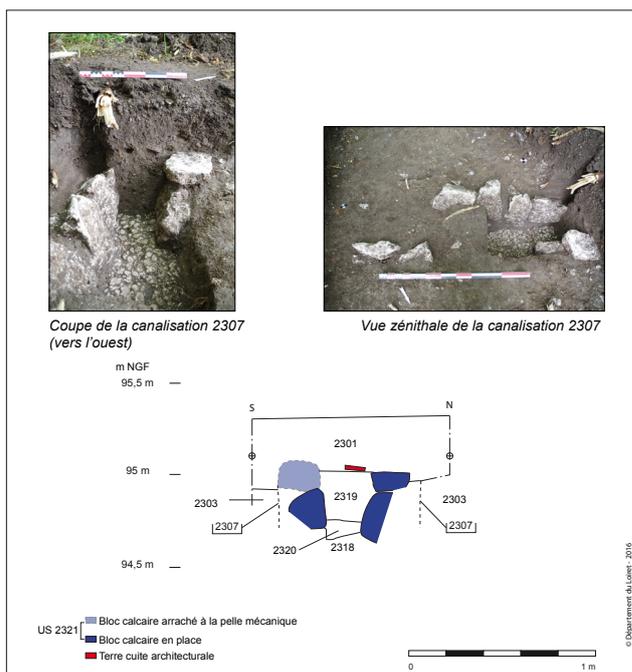
## TAVERS rue des Guignes

Les parcelles diagnostiquées sont situées rue des Guignes à Tavers. Dans les années 1970, des prospections aériennes et pédestres y ont révélé la présence d'alignement de bâtiments antiques, attribués au Haut-Empire, en contrebas de la villa des Coudres. Ils sont localisés en bordure du plateau surplombant le lit majeur de la Loire. La présente opération a confirmé et précisé ces éléments.

Les plans incomplets de deux bâtiments du Haut-Empire ont été relevés (BAT10 et 11) dans la tranchée 23. Ces constructions sont alignées et forment une façade de 34 m de longueur, à l'aplomb du rebord du plateau.

Cette occupation semble abandonnée à la fin du Haut-Empire, voire au début du Bas-Empire. Aux périodes ultérieures, les parcelles sont vraisemblablement remises en culture.

Laure de Souris



Tavers (Loiret) rue des Guignes : coupe et vues de la canalisation 2307 (D. Souchet, CD 45).

## TAVERS rue des guignes

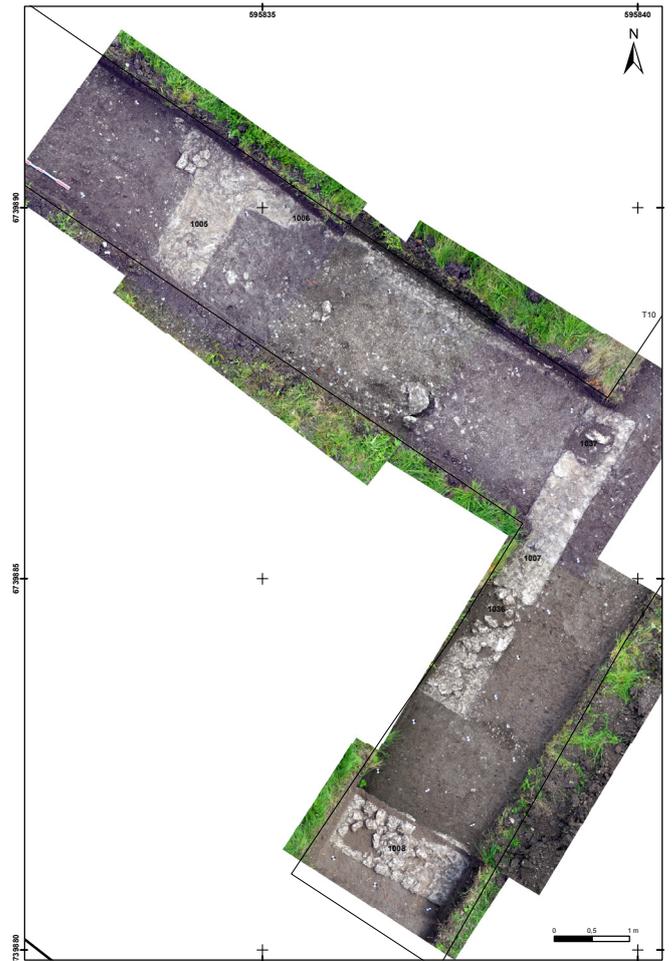
Les parcelles diagnostiquées sont situées rue des Guignes à Tavers. Dans les années 1970, des prospections aériennes et pédestres ont révélé la présence d'alignement de bâtiments antiques, attribués au Haut-Empire, en contrebas de la villa des Coudres. Ils sont localisés en bordure du plateau surplombant le lit majeur de la Loire. La présente opération a confirmé et précisé ces éléments.

Les plans incomplets de trois bâtiments ont été relevés (BAT1 à 3) dans la totalité des tranchées 10. Ces constructions sont alignées et forment une façade de 120 m de longueur, qui vient à l'aplomb du rebord du plateau. Ils sont datés du Haut-Empire. S'y ajoutent d'autres murs ou tranchées de récupérations, qui ne définissent pas, à l'étape du diagnostic, de bâtiments. Des fossés ont été découverts à 15 m au nord-ouest parallèlement aux bâtiments (tranchée 11). Comblés aux II<sup>e</sup> s.-III<sup>e</sup> s. ap. J.-C., leur fonction précise reste indéterminée (drains, limites parcellaires...).

Ces bâtiments semblent détruits et le secteur abandonné à la fin du III<sup>e</sup> s. ou peut-être au début du IV<sup>e</sup> s. Par la suite, les parcelles sont vraisemblablement remises en culture.

**Laure de Souris**

Tavers (Loiret) rue des Guignes, bâtiment 1 (L. de Souris, CD 45).



## VIGLAIN 2 rue Romaine

Le projet d'agrandissement de l'école communale de la commune de Viglain (Loiret), au 2 rue Romaine, a fait l'objet d'un diagnostic archéologique, réalisé en juillet 2016 par l'Inrap. L'emprise se trouve à proximité de l'église Saint-André. Du mobilier céramique attribuable au Haut-Empire et Bas-Empire a été découvert en position résiduelle sur l'ensemble de la surface diagnostiquée. La situation du terrain le long du ru de l'Aulne explique peut-être le passage régulier des hommes durant ces périodes. Au plus près du ru, une fosse dépotoir a livré un lot de céramiques datable des V-VI<sup>e</sup> s. Un peu plus

au nord, des latrines cuvelées et deux fossés parallèles sont contemporains. Le milieu humide explique potentiellement la nécessité d'entretenir le cuvelage en bois des latrines. Les fossés ont pu servir de système d'évacuation. Ces vestiges sont isolés. Il faudrait chercher l'habitat associé plus au nord, en dehors de l'emprise du diagnostic. Un fossé abandonné est datable des XVIII-XIX<sup>e</sup> s., recoupe le système de latrines.

**Mathilde Noël**